

**République Algérienne démocratique et populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université de Mostaganem**  
**Faculté des lettres et des arts**  
**Ecole doctorale**  
**Département de français**

**Mémoire de magister**

**Option** : didactique

**Thème** :

**Le statut de la langue française  
à travers une étude analytique  
des nouveaux manuels scolaires secondaires**

**Directeur de recherche** : M. BRAIK Saâdane

**Préparé par** : BENSEKRANE Khadidja

Année universitaire : 2010/2011

*Je dédie ce  
modeste travail à mes chers  
parents, à mon mari et mes  
enfants.*

## **Introduction :**

Le nouveau programme de français pour le secondaire s'inscrit dans le cadre de la refonte du système éducatif. L'amélioration qualitative de ce dernier doit se réaliser par la prise en compte des transformations que connaît notre pays et celles que connaît le monde (mondialisation des échanges commerciaux, développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication etc.).

Ce constat nous oblige à voir que l'école n'est plus, pour l'apprenant, la seule détentrice des connaissances (l'apprenant peut parfois être « en avance » sur l'enseignant s'il est plus familiarisé avec ces nouveaux vecteurs de transmission des connaissances) et qu'elle ne peut plus fonctionner « en vase clos ». Cet état de fait nous interpelle sur notre conception de l'école et nous oblige à nous interroger sur nos objectifs et sur nos pratiques.

De ce point, notre recherche sera « **Le statut de la langue française à travers une étude analytique des nouveaux manuels scolaires secondaires** ». notre corpus sera, comme il est indiqué dans l'intitulé, les nouveaux manuels scolaires secondaires.

Pourquoi le choix de ce corpus? « Les manuels du secondaire ». Roger Seguin estime que : « *la rédaction des manuscrits, l'édition, l'impression, et la distribution demandent **au minimum** six années. Il est raisonnable de prévoir une période d'environ dix ans si l'on englobe les études préliminaires, la planification, le recrutement du personnel.* »<sup>1</sup>. Nous comprenons qu'il faut au moins six ans pour élaborer un manuel qui réponde à l'attente du public, comme nous allons l'expliquer dans les pages suivantes, la période entre l'installation de la commission chargée de la réforme éducative et le lancement de cette initiative au niveau secondaire, n'a pourtant durer que cinq ans. Ce qui pousse à supposer que le travail

---

<sup>1</sup> R Seguin, l'élaboration des manuels scolaires – guide méthodologique, UNESCO, 1989, P6.

est fait à la dernière minute, et qu'il est impossible qu'il puisse répondre aux attentes du public visé.

La langue française est enseignée à l'école algérienne comme une première langue étrangère. Après avoir survolé rapidement les nouveaux ouvrages à étudier, l'organisation des contenus de ces derniers varie d'un manuel à l'autre, pourtant on s'adresse à des élèves du même cycle, et la langue garde toujours son aspect de langue étrangère. Cette divergence nous a fait penser que le statut de la langue n'est pas le même dans tous les manuels. Les questions auxquelles nous essaierions de répondre sont : **Est-ce que les manuels scolaires mettent en œuvre les prescriptions ministérielles présentes dans les programmes officiels ? Quel est le statut de la langue française dans les nouveaux manuels scolaires secondaires ?**

Les nouveaux programmes auront pour visée principale l'utilisation de l'apprentissage du français comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active des apprenants par le développement de l'esprit critique, du jugement, de l'affirmation de soi. Pour réaliser cette intention, leur conception a été guidée par la volonté de permettre aux enseignants de :

- Passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage, c'est-à-dire d'aller vers des démarches qui font de l'apprenant un partenaire actif dans le processus de sa formation, démarches qui le mèneront progressivement vers l'autonomie. Il s'agit de mettre en œuvre des dispositifs qui lui permettront « d'apprendre à apprendre » pour que cet apprentissage puisse se continuer naturellement après sa sortie de l'école. Cet apprentissage aura pour but l'installation de compétences disciplinaires et de savoir-faire transversaux. L'acquisition de ces compétences se fera plus aisément si des savoirs disciplinaires, particuliers, peuvent être mis en

relation dans son esprit, c'est-à-dire si les enseignants s'ouvrent à l'interdisciplinarité.

- Doter les apprenants d'un outil linguistique performant, permettant le plus de « transactions » possibles par la prise en compte de toutes les composantes de la compétence de communication car l'acquisition d'une langue étrangère ne peut pas se réaliser efficacement si on distingue l'aspect « utilitaire » de l'aspect « culturel ». Une langue maîtrisée est un atout pour la réussite professionnelle dans le monde du travail (qui demande de plus en plus la connaissance des langues étrangères) et le moyen le plus objectif de connaissance de l'Autre à travers une réflexion entretenue sur l'Identité/Altérité.

- Favoriser l'intégration des savoirs, savoir-faire, savoir-être par la mise en œuvre de l'approche par compétences. Cette dernière permet de ne pas couper les apprenants de leur environnement culturel et social par le transfert, à l'extérieur, des habiletés acquises à l'école.
- développer chez les apprenants des attitudes sociales positives comme l'esprit de recherche et de coopération ; de stimuler la curiosité, l'envie d'apprendre par la réalisation collective de projets. Le projet, qui obéit à des intentions pédagogiques, constitue le principe organisateur des activités et la manifestation des rapports dialectiques entre l'enseignement et l'apprentissage.

Le programme n'est plus basé sur la logique d'exposition de la langue mais structuré sur la base de compétences à installer. Les nouveaux programmes accordent une place plus importante à la linguistique de l'énonciation. On a pris conscience de l'importance d'installer une compétence de communication. La finalité de l'enseignement de français ne peut se dissocier des finalités d'ensemble

du système éducatif. L'enseignement de français doit contribuer avec les autres disciplines à

- la formation intellectuelle des apprenants pour leur permettre de devenir des citoyens responsables dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique.
- Leur insertion dans la vie spécifique,

Sur un plan plus spécifique, l'enseignement du français doit permettre :

- l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs.
- La sensibilisation aux technologies modernes de la communication.
- La familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle.
- L'ouverture sur le monde pour prendre un recul par rapport à son propre environnement, pour réduire le cloisonnement et installer des attitudes de tolérance et de paix.

Les apprenants, au terme du cursus, auront :

- Acquis une maîtrise suffisante de la langue pour leur permettre de lire et de comprendre des messages sociaux ou littéraires ;
- Utilisé la langue dans des situations d'interlocution pour différents buts en prenant en compte les contraintes de la vie sociale ;
- Exploité efficacement de la documentation pour la restituer sous forme de résumés, de synthèses de documents, de comptes rendus, de rapports ;
- Adopté une attitude critique face à l'abondance de l'information offerte par les médias ;

- Produit des discours écrits et oraux qui porteront la marque de leur individualité (que ces discours servent à raconter, à exposer, à rapporter des dires ou à exprimer une prise de position) ;
- Appréhendé les codes linguistique et iconique pour en apprécier la dimension esthétique

Dans notre thèse, pour pouvoir englober le sujet et ses points les plus importants, nous allons procéder de la manière suivante ; tout d'abord, nous allons essayer de présenter les contenus des programmes.

Notre travail passera ensuite par la description des manuels scolaires. Nous aurons quatre manuels à décrire: deux de la 1<sup>ière</sup> A.S, un seul de la 2<sup>ème</sup> A.S et un dernier celui de la 3<sup>ème</sup> A.S.

Dans une troisième étape, nous allons essayer de faire une comparaison entre le programme et les manuels. Nous nous interrogerons sur les chapitres, les séquences d'apprentissage, les projets pédagogiques, les consignes des exercices proposés dans les manuels et sur les types d'évaluations présentes. Et enfin, nous tenterons de repérer le statut de la langue française à partir de l'organisation des ouvrages étudiés.

# **1 ier chapitre**



## **Introduction :**

Le recul du niveau général de scolarisation de l'école fondamentale, l'échec scolaire au niveau de l'enseignement de la langue française, langue étrangère, la démotivation des élèves et de leurs enseignants, les résultats décevants au niveau de la compétence de communication. Tous ces facteurs ont reconduit la formation vers une approche plus pragmatique, plus efficace.

Pour résoudre ces problèmes, une commission nationale de la réforme a été installée officiellement, en mai 2000, par le président de la république algérienne « *sa mission essentielle consistait à évaluer le système éducatif dans tous ses paliers et de proposer sa refonte totale, principes généraux, objectifs, stratégies et échéanciers de mise en œuvre graduelle de la nouvelle politique. Les 160 membres de la commission ont été désignés, [...] en raison de leur compétence, de leur expérience et de leur intérêt au système éducatif* »<sup>2</sup>

Avant de présenter brièvement en quoi consistait cette réforme et les changements radicaux, nous allons essayer de répondre à la question suivante : S'agit-il vraiment d'une refonte générale du système éducatif. Selon Malika Boudalia Greffou la réponse est non. Elle affirme : « *les premières instructions, celles de 1965, ont tracé à tout jamais la pensée pédagogique de notre pays* »<sup>3</sup>. Ceci est confirmé par l'inspecteur de l'éducation nationale, Ali Benmesbah, qui affirme « *De manière générale, le système éducatif algérien est toujours régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation* »<sup>4</sup>.

L'objectif principal de l'enseignement de la langue française, langue étrangère et qui affirme que le français est d'une part défini comme un moyen

---

<sup>2</sup> - Ali Benmesbah, Le français dans le monde, nov.-déc. 2003, n°330

<sup>3</sup> - Malika Boudalia Greffou, l'école algérienne de Pavlov à Ibn Badis, ed. Laphomic, 1989, p29

<sup>4</sup> - Ali Benmesbah, op.cit.

d'ouverture sur le monde extérieur et d'autre part doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique et le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples.

En préservant les mêmes objectifs, les teneurs du pouvoir étaient à la recherche d'une nouvelle méthode, d'une nouvelle approche. Dans ce premier chapitre, nous allons essayer d'abord d'élucider et d'élargir un peu plus les causes qui ont renforcé la décision de cette réforme générale, en quoi consiste-t-elle ? Nous allons ensuite essayer de répondre aux questions : Quelle nouvelle approche ? De quoi s'agit-il ? Et enfin nous essayerons de présenter les contenus des programmes de la langue française au niveau secondaire puisque c'est notre champ de travail.

## **I- Pourquoi cette réforme ?**

Les facteurs peuvent se diviser sur deux plans :<sup>5</sup>

- a- **facteurs internes** : avec le passage de l'Algérie au pluralisme politique et l'intégration du concept de démocratie, c'est pourquoi la nécessité de former des générations à l'esprit citoyen. Enfin, l'Algérie a abandonné l'économie dirigée et s'est inscrite dans l'économie du marché
- b- **facteurs externes** : la mondialisation de l'économie et surtout le développement rapide des connaissances scientifiques et technologiques ainsi que les moyens modernes d'informations et de communication.

## **II- En quoi consiste cette réforme ?**

Trois ans après l'installation de la commission, le ministre de l'éducation a donné le coup d'envoi le jour de la rentrée scolaire 2003/2004. Cette réforme touchait surtout les cycles primaire et moyen.

D'abord, avec l'introduction de la langue française en deuxième année primaire. La réduction des années d'apprentissage à cinq ans au lieu de six avec l'obligation de passer par une année préparatoire au début de la vie scolaire.

Ensuite, l'ajout d'une année au cycle moyen – la durée sera de quatre ans au lieu de trois.- l'introduction de la langue anglaise comme deuxième langue étrangère en première année moyen au lieu de la deuxième année du cycle -8<sup>ème</sup> année fondamentale-

Enfin, la mise en valeur de la langue berbère.

Ce n'est qu'en septembre 2005 que les professeurs du cycle secondaire vont affronter les nouveaux programmes, les nouveaux manuels et la nouvelle méthode

---

<sup>5</sup> Xavier Roegiers, présentation Pr. Boubakeur Benbouzid, l'approche par compétences dans l'école algérienne, O.N.P.S. 2005, p8

seulement pour la première année secondaire. L'installation complète ne va s'effectuer qu'au cours des années suivantes.

L'enseignement en Algérie a subi plusieurs fois des réformes et des aménagements : « *au cours des 25 dernières années, trois textes officiels ont traité de l'enseignement arabe à l'école, ce sont les instructions de 1965-1971 et 1980.* »<sup>6</sup>. Durant les années 90, on introduit une nouvelle approche parce que l'enseignement du français en milieu professionnel a été marqué par le souci de rentabilité. Il s'agit de l'approche communicative avec la pédagogie par objectifs, mais le problème résistait encore. « *On assistait à un déphasage du système éducatif par rapport à la réalité* »<sup>7</sup>. L'école d'aujourd'hui tente à entraîner l'élève à gérer l'information, à être un citoyen qui peu réellement agir sur son quotidien.

---

<sup>6</sup> Malika Boudalia Greffou, p, op. cit.

<sup>7</sup> Ali Benmesbah, op. cit

### **III- Les limites et les richesses de la pédagogie par objectifs :**

Nous allons essayer de présenter rapidement les avantages et les limites de la PPO.

#### **III-a- les avantages de la PPO :**

Cette dernière a certes des avantages. Elle permet de programmer une formation plus pertinente et plus efficace et d'évoluer autour de l'activité de l'apprenant. Elle peut être considérée comme un guide dans l'action pédagogique. Elle permet en même temps de préciser les critères d'évaluation et d'établir les bases d'un auto-apprentissage. Enfin elle garantit une base rationnelle pour l'évaluation formative.

#### **III-b- les limites de la PPO :**

Mais elle a aussi des limites qui ont poussé les autorités et les responsables de l'éducation et des programmes de chercher une autre approche qui répond mieux aux besoins des apprenants durant ces dernières années.

On reproche à la P.P.O. le fait d'isoler les objectifs de leur contexte social. Les contenus sont morcelés et cela risque de leur faire perdre tout sens de continuité.

De plus l'apprenant est passif, il ne participe pas à la découverte progressive des contenus. Il reçoit tout de l'enseignant qui programme tout et ne laisse rien au hasard. L'activité intellectuelle de l'apprenant est réduite. Le travail est presque le même pour les apprenants. Il est « mâché ». L'élève apprend sans se rendre compte du sens global des contenus, et on n'était pas sûr que l'apprenant puisse réinvestir ses acquis dans sa vie quotidienne quand il rencontre des problèmes qu'il cherche à résoudre.

Il y a un fossé entre la vie à l'école, la vie en société. Les élèves apprennent à apprendre par cœur les savoirs pour les réutiliser seulement le jour de l'examen. Ils

n'ont pas les moyens pour se débrouiller dans leur vie sociale. En d'autres termes les élèves apprennent mais ne savent pas utiliser ces savoirs dans leur vie quotidienne.

C'est ainsi qu'on a cherché à mettre au point une méthodologie qui permet d'avoir de meilleurs résultats. Surtout que le problème se présentait, comme on l'a mentionné avant, au niveau des connaissances linguistiques et de la compétence de communication. Une méthode pour un enseignement du français au milieu professionnel.

C'est pourquoi, on a recours à l'enseignement fonctionnel qui permet selon **Porcher** de résoudre les problèmes rencontrés et de s'adapter aux différentes situations.

**M. Jonnaert** justifie le penchant vers l'approche par compétences par le fait de vouloir résoudre et régler ce déficit constaté (incapacité des apprenants de réinvestir leurs savoirs acquis à l'école dans leur vie quotidienne même après avoir terminé ses études). Elle est utilisée pour ramener « *la vie à l'école* »<sup>8</sup>.

Elle doit répondre à un triple défi ; la nécessité de répondre à l'augmentation de la quantité des informations, de donner du sens aux apprentissages, d'efficacité dans les systèmes éducatifs.

Le rôle des enseignants ne serait plus de transmettre mais de concevoir et de diriger des situations d'apprentissage. Ces dernières doivent être nouvelles et pousser l'élève à agir et à inter-agir. L'élève doit être mis dans des situations de recherche grâce à des chantiers de problèmes.

Il faut installer des compétences et non pas exposer la langue.

---

<sup>8</sup> M. Jonnaert, journal L'UQUAM. Vol XXXIII, n°15 (16/04/07).

C'est ainsi que s'impose l'approche par compétence. Mais Quelle est la différence entre approche par compétences et apprentissage par objectifs ? De quoi s'agit-il ?

#### **VI- Approche par compétences/ Pédagogie par objectifs :**

L'approche par compétences développe l'idée que l'élève apprend mieux dans l'action, c'est à dire :

1. Quand il est mis en situation de production effective.
2. Quand il est vraiment impliqué dans des tâches intégratrices qui nécessitent la mobilisation et l'intégration des acquis et donnent une vision globale des capacités à mobiliser.
3. Quand la situation d'apprentissage a du sens pour lui, qu'elle est significative.
4. Quand les erreurs qu'il commet lors de la réalisation de la tâche sont identifiées et exploitées par l'enseignant dans le cadre d'une régulation, lorsque ces erreurs sont de nature à créer un obstacle à la poursuite de l'activité ou des apprentissages ultérieurs ;
5. Quand l'élève établit des contacts avec les autres pour construire ses connaissances et son savoir : Elève ↔ Elève ; Maître ↔ Elèves ; Groupe ↔ Elève car l'apprenant élabore aussi sa compréhension en comparant ses perceptions à celles de ses pairs...

L'approche par compétences est une manière de concevoir, de penser et de mettre en œuvre l'enseignement/apprentissage qui vient combler les insuffisances d'une approche par objectifs davantage centrée sur l'acquisition des savoirs et savoir-faire (apprendre quoi ?) négligeant l'acquisition des processus intellectuels (comment faire pour apprendre ?)

L'approche par compétences se propose de concilier ces deux façons de penser l'enseignement/apprentissage en faisant participer activement l'élève à sa formation par l'action. « *L'esprit essentiel de l'approche par compétences est savoir agir sur son environnement, de manière efficace et réfléchi.* »<sup>9</sup>

Nous allons essayer d'élucider sous forme d'un tableau la différence entre approche par compétence et pédagogie par objectifs.

Imaginons que nous avons une première classe A et une deuxième B. Les professeurs visent tous les deux la même compétence mais de façons différentes. Ils vont proposer la même consigne aux élèves.

Pédagogie par objectifs	Approche par compétences
<p><b>Classe A</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Le maître va s'assurer que la consigne est bien comprise</li> <li>2- Le maître va inciter les élèves à produire oralement. Les réponses sont corrigées et répétées.</li> <li>3- Le maître, toujours, propose des activités d'identification dans des textes de lecture (rappel du déjà vu)</li> <li>4- Le maître lance une activité</li> <li>5- Chaque élève va confronter seul, sur son cahier l'exercice</li> </ol>	<p><b>Classe B</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Les élèves répondent aux questions du professeur et négocient la forme que prendra leur participation</li> <li>2- Ils définissent les paramètres de la situation de communication : (qui va parler, écrire ? à qui ? pour dire quoi ? où ?, etc.)</li> <li>3- Ils proposent des activités (affiches, dépliants, écrire des panneaux...)</li> <li>4- Ils discutent les choix proposés</li> </ol>

<sup>9</sup>- Xavier Roegiers, présentation Pr. Boubakeur Benbouzid, op.cit., P14



<p>donné</p> <p>6- Le maître passe dans les rangs, attire l'attention sur les erreurs, corrige, répond aux demandes des élèves.</p> <p>Cette approche d'apprentissage aboutit à une seule production convergente (tous les élèves font la même chose, dans les mêmes conditions et selon la consigne décidée par l'enseignant). En d'autres termes, la situation est purement scolaire.</p> <p>7- Les exercices sont conservés dans le cahier de l'élève</p> <p>8- Pour l'évaluation, si toute la classe a bien répondu à la consigne, le professeur passe à un autre objectif programmé. Et si l'exercice ne réussit pas, le professeur programme une révision lors des journées prochaines mais cela ne va pas attarder a programmation – il poursuit la réalisation de ses objectifs pour la journée suivante.</p>	<p>puis ils font leurs choix.</p> <p>5- Ils définissent les savoirs qu'il faut mobiliser.</p> <p>6- Ils se répartissent en groupes de travail pour réaliser la tâche demandée. Ex</p> <p>G1 : affiches</p> <p>G2 : panneaux</p> <p>G3 : dépliant.</p> <p>7- Le maître contrôle le bon déroulement et l'avancement des travaux. Il gère le temps et le rappelle. Il aide, oriente, intervient pour résoudre les problèmes en cas de conflit.</p> <p>8- Le maître enregistre les lacunes qui nécessitent un renforcement ultérieur.</p> <p>9- Cette approche permet en même temps de mobiliser des savoirs et des savoirs –faire et de développer des compétences disciplinaires orale et écrite.</p> <p>L'élève dans cette deuxième classe va mobiliser ses savoirs pour résoudre une situation problème significative.</p> <p>10- Les travaux terminés sont</p>
---	---

	<p>affichés, présentés et commentés par les auteurs. Les travaux sont corrigés par les autres groupes.</p> <p>11- Ce travail peut être fait soit à la maison où au cours d'une séance. Le plus important c'est que le travail doit être remis à temps. Le travail fini est soit affiché dans la classe, dans la cour ou dans le journal scolaire.</p> <p>12- Pour l'évaluation, si le maître rencontre des lacunes, il essaie de les remédier soit à court terme ou à long terme.</p>
--	---

D'après ce tableau, nous pouvons dire qu'il y a une large différence entre les deux approches. La pédagogie par objectifs est centrée sur le maître. Alors que, l'approche par compétence s'intéresse à l'apprenant. Mais, ce que nous pouvons déduire c'est que l'approche par compétence est la suite logique de l'approche par objectifs. Ce qui est sûr c'est que les deux approches sont centrées sur les savoirs et les savoirs faire.

## V- La compétence :

### V- a- Qu'est-ce qu'une compétence ?

La compétence c'est pouvoir réaliser une tâche correctement. C'est que chacun peut faire convenablement ce qu'il doit faire. « *L'école d'aujourd'hui cherche à développer les compétences de l'élève, pour qu'il puisse agir de manière efficace dans ses études, dans son milieu et plus tard dans sa vie professionnelle.* »<sup>10</sup>

Sandra Bélier affirme que « *La compétence permet d'agir et de résoudre des problèmes de manière satisfaisante dans une situation particulière, en mobilisant diverses capacités.* »<sup>11</sup>

Guy le Boterf<sup>12</sup> définit la compétence comme étant le réinvestissement ou l'activation de plusieurs savoirs, donnés dans un contexte donné.

Selon Ph. PERRENOUD : « *les compétences sont des savoirs faire de haut niveau, qui exigent l'intégration de multiples ressources cognitives dans le traitement de situation complexes* »<sup>13</sup>

Il ajoute : « *l'approche par compétences est Manifestement comme une tentative de moderniser le curriculum, de l'infléchir, de prendre en compte, outre les savoirs, la capacité de les transférer et les mobiliser.* »<sup>14</sup>

### V-b- Les caractéristiques de la compétence :

Parmi les caractéristiques qu'accorde **X.ROGIERS** à la compétence

- 1- Elle fait appel à plusieurs capacités, connaissances.
- 2- Elle a une fonction sociale. en d'autres termes elle a du sens pour l'élève

---

<sup>10</sup> - X. Roegiers, présentation Pr. Boubakeur Benbouzid., P18, op.cit.

<sup>11</sup> - P. Carré et P. Caspar, Traité des sciences et techniques de la formation, Dunod, Paris, 1999

<sup>12</sup> - G. LE BOTERF, De la compétence, essai sur un attracteur étrange, Editions d'organisations, Paris, 1995.

<sup>13</sup> - Ph. Perrenoud, des savoirs aux compétences « de quoi parle-t-on en parlant de compétences ? Pédagogie collégiale (Québec), n 01, octobre 1995, pp20-24.

<sup>14</sup> - Ph. Perrenoud, l'approche par les compétences, une réponse à l'échec scolaire ?, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 2000.

- 3- Le réinvestissement des savoirs et des connaissances se fait à propos d'un champ bien déterminé de situations. Il est important de les varier mais il faut que ce soit une famille de situations bien déterminée.
- 4- La compétence est souvent reliée à une discipline. Elle correspond aux problèmes spécifiques et relatifs à une discipline donnée. Il y a une certaine transversalité mais elle est limitée.
- 5- On peut évaluer la compétence à travers l'évaluation de la qualité de résultat.

## **VI- Les capacités :**

En parlant de compétences, on ne peut pas tourner le dos aux savoirs ou appelés par certains : capacités.

La capacité est : « *Une capacité, c'est le pouvoir, l'aptitude à faire quelque chose. C'est une activité que l'on exerce.* »<sup>15</sup>

**Meirieu** lui accorde une définition qui la met en relation avec le contenu : « *activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissance ; terme utilisé souvent comme synonyme de "savoir-faire". Aucune capacité n'existe à l'état pur et toute capacité ne se manifeste qu'à travers la mise en œuvre de contenus* »<sup>16</sup>

### **VI-a- Les caractéristiques de la capacité :**

#### **VI-a-1-Transversalité :**

La capacité peut être mobilisée dans plusieurs disciplines, à des niveaux différents.

#### **VI-a-2-Evolutivité :**

---

<sup>15</sup>- ROEGIERS, X. Savoirs, capacités et compétences à l'école : une quête de sens, Forum-pédagogies, mars 1999, pp 24-31.

<sup>16</sup>- MEIRIEU, Ph.. Apprendre ... Oui, mais comment? (1987, 5ème édition 1990) Paris : ESF. P181

Elle évolue avec le temps, avec l'application permanente sur de corpus différents

Exemple qu'a fournit **X.ROGEIERS** pour expliquer ce point:

« Un enfant de quelques mois a déjà développé la capacité d'observer, mais au cours de sa vie, cette capacité d'observer gagne progressivement en précision, en rapidité jusqu'à comporter une part d'intuition. »<sup>17</sup>

En d'autres termes, pour que l'élève maîtrise une capacité, il faut qu'il l'applique maintes fois et sur un grand nombre de contenus.

### **VI-a-3-Transformation :**

Le caractère le plus important de la capacité, est qui la distingue de la compétence c'est qu'elle ne se développe pas seulement sur l'axe de temps mais, elle peut évoluer sur un autre aux qu'on appelle « l'axe des situations ». En d'autres termes, les capacités peuvent interagir entre elles .elles génèrent progressivement de nouvelles capacités.

### **VI-a-4-Non- évaluabilité :**

La capacité ne peut être évaluée. On peut évaluer la mise en œuvre sur des conteurs, mais il est difficile de l'évaluer à l'état pur.

Pour développer une compétence, il faut limiter les situations. Alors que, Pour développer une capacité, il faut varier le plus possible les contenus.

## **VII- Les contenus des programmes :**

Pour pouvoir exposer de façon organisée les contenus des programmes. Nous présenterons le profil d'entrée et de sortie pour chaque niveau puis nous tenterons d'exposer les compétences à installer. Et en ce qui concerne les capacités et les objectifs d'apprentissage, pour ne pas tomber dans le piège de la répétition, nous

---

<sup>17</sup> - ROEGIERS, X. , pp 24-31, op.cit.

allons les présenter une seule fois. Ce sont les objets d'étude et les intentions de communication qui sont différents d'un niveau à l'autre sous forme de schémas.

## **VII- a- le programme de 1<sup>ière</sup> année secondaire :**

### **VII- a-1- le profil d'entrée au cycle secondaire :**

#### **A l'oral :**

L'élève est capable de :

- Distinguer les différents types de textes (narratif, argumentatif, descriptif et explicatif)
- Reformuler ou Produire un court texte qu'il soit narratif, descriptif, argumentatif ou explicatif
- Enrichir une argumentation à l'aide d'arguments, d'exemples et d'explications.

#### **A l'écrit :**

Premièrement en lecture, l'élève doit être capable de :

- Distinguer les différents types de textes.
- Reconnaître à l'intérieur d'un texte argumentatif les passages descriptifs, narratifs et explicatifs.
- Dégager la visée argumentative à partir d'une image.

Deuxièmement, en production, l'élève doit être capable de :

- Ecrire une lettre pour convaincre.
- Etayer un texte argumentatif à l'aide d'arguments, d'exemples et d'explications.
- Introduire un passage argumentatif, sous forme de dialogue, dans un récit.
- Interpréter et transformer une image en énoncé argumentatif.

**VII-a-2- Le profil de sortie à la fin de la première année secondaire :**

A la fin de l'année, l'élève sera capable de produire un texte écrit ou oral sur un des thèmes choisis au cours de l'année et en respectant la situation et l'enjeu de communication en réinvestissant un modèle étudié.

**VII- a-3- Les compétences à installer en 1A.S:**

**VII- a-3-1- Au niveau de la lecture :**

Comprendre et interpréter des discours écrits ou oraux afin de les reformuler sous forme de résumés à un destinataire précis ou afin d'exprimer une réaction vis-à-vis ces discours.

- Capacités et objectifs d'apprentissage

<b>Capacités</b>	<b>Objectifs d'apprentissage à l'écrit</b>
Savoir se positionner en tant que lecteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir son objectif de lecture (lire pour résumer, pour le plaisir, pour accroître ses connaissances...).</li> <li>• Adapter sa modalité de lecture à son objectif. (lecture littérale, inférentielle, sélective...).</li> </ul>
Anticiper le sens d'un texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les informations relatives au paratexte et à l'aire scripturale du texte dans son ensemble pour émettre des hypothèses sur son contenu et sur sa fonction (argumentative, narrative...).</li> </ul>
Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication.</li> <li>• Repérer la structure dominante du texte.</li> <li>• Repérer les énoncés investis dans la structure dominante.</li> <li>• Repérer la progression thématique.</li> <li>• Retrouver les facteurs assurant la cohésion du texte.</li> <li>• Séquentialiser le texte pour retrouver les grandes unités de sens.</li> </ul>
Elaborer des significations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les informations contenues explicitement dans le texte.</li> <li>• Distinguer les informations essentielles des informations accessoires.</li> <li>• Regrouper des éléments d'information pour construire des champs lexicaux.</li> <li>• Expliquer les ressemblances ou les différences à plusieurs</li> </ul>

	<p>niveaux (emploi des temps, focalisation, diversité des énoncés : description, énoncés au style direct et indirect...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer l'influence des constructions syntaxiques sur le texte.</li> <li>• Repérer les marques de l'énonciation.</li> <li>• Interpréter un schéma, un tableau ou des données statistiques.</li> <li>• Expliquer le rapport entre le linguistique et l'iconique.</li> <li>• Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai.</li> <li>• Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte.</li> </ul> <p>Etablir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.</p>
Réagir face à un texte.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se construire une image du scripteur.</li> <li>• Prendre position par rapport au contenu.</li> <li>• Découvrir l'enjeu discursif.</li> <li>• Justifier la transparence ou l'opacité du texte.</li> <li>• Evaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier.</li> <li>• Juger du type de rapport que le scripteur entretient avec le lecteur.</li> </ul>

**Remarque : l'évaluation de la compréhension se fait par la production d'un résumé.**

### VII- a-3-2- Compétence de production:

#### - A l'écrit

Produire un texte en relation avec les objets d'étude, en respectant les contraintes liées à la situation de communication et de l'objectif visé tout en mettant en œuvre un modèle. En d'autres termes, l'apprenant doit, en rédigeant ce texte se rendre compte des aspects suivants : les lecteurs visés, le but de communication et les contraintes socioculturelles.

#### - Capacités et objectifs d'apprentissage

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'écrit
Planifier sa production au plan	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la finalité de l'écrit (ou respecter la consigne donnée).</li> <li>• Choisir une pratique discursive (ou respecter la consigne).</li> </ul>



pragmatique et au plan du contenu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activer des connaissances relatives à la situation de communication.</li> <li>• Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler.</li> <li>• Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation.</li> <li>• Se faire une idée du lecteur de l'écrit pour sélectionner les informations les plus pertinentes.</li> <li>• Faire un choix énonciatif.</li> <li>• Choisir une progression thématique.</li> <li>• Choisir le niveau de langue approprié.</li> </ul>
Organiser sa production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre le modèle d'organisation suggéré par une consigne ou le modèle d'organisation le plus adéquat à la situation de communication.</li> <li>• Faire progresser les informations en évitant les répétitions, les contradictions.</li> <li>• Assurer la cohésion du texte par un emploi pertinent des temps et par l'établissement de liens entre les informations.</li> <li>• Insérer harmonieusement les énoncés narratifs, descriptifs, les énoncés au style direct et indirect.</li> <li>• Assurer la présentation (mise en page) selon le type d'écrit à produire.</li> </ul>
Utiliser la langue d'une façon appropriée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des phrases correctes au plan syntaxique.</li> <li>• Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'écrit.</li> <li>• Utiliser de manière adéquate les signes de ponctuation pour faciliter la lecture de l'écrit.</li> </ul>
Réviser son écrit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser une grille d'auto évaluation pour détecter ses erreurs à différents niveaux.</li> <li>• Définir la nature de l'erreur :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- mauvaise prise en compte du lecteur ;</li> <li>- mauvais traitement de l'information (contenu) ;</li> <li>- cohésion non assurée ;</li> <li>- fautes de syntaxe, d'orthographe ;</li> <li>- non respect des contraintes pragmatiques.</li> </ul> </li> <li>• Mettre en œuvre une stratégie de correction :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en jeu diverses opérations (suppression, addition, substitution, déplacement).</li> </ul> </li> </ul>

**- A l'oral :**

Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour donner des informations, exprimer son point de vue ou raconter un événement.

- Capacités et objectifs d'apprentissage

<b>Capacités</b>	<b>Objectifs d'apprentissage à l'oral</b>
Planifier son propos.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la finalité du message oral</li> <li>• Activer des connaissances relatives à la situation de communication.</li> <li>• Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler.</li> <li>• Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation pour faire son exposé.</li> <li>• Choisir le niveau de langue approprié.</li> <li>• Adapter le volume de la voix aux conditions matérielles de la situation de communication.</li> <li>• Adapter son propos à son auditoire.</li> </ul>
Organiser son propos.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrimer son propos au propos de l'interlocuteur.</li> <li>• Assurer la cohésion du message pour établir des liens entre les informations (en situation d'exposé).</li> <li>• Utiliser adéquatement les supports annexes (en situation d'exposé).</li> <li>• Prendre en compte les réactions non verbales de son interlocuteur pour ajuster son propos (en situation d'interlocution).</li> <li>• Respecter le temps imparti.</li> </ul>
Utiliser la langue d'une façon appropriée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des phrases correctes au plan syntaxique (en situation d'exposé).</li> <li>• Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'oral.</li> <li>• Etablir le contact avec l'interlocuteur.</li> <li>• Maintenir une interaction en posant des questions pour négocier le sens d'un mot, demander un complément d'information, demander une explication, montrer son intérêt (« et alors ? » ; « et après ? »...).</li> <li>• Manifester ses réactions par l'intonation, par des interjections.</li> <li>• Reformuler les propos de l'autre pour vérifier sa compréhension.</li> <li>• Reformuler son propre propos quand c'est nécessaire.</li> <li>• Utiliser la syntaxe de l'oral.</li> <li>• Soigner sa prononciation pour éviter que l'auditoire ne fasse des contresens.</li> <li>• Respecter le schéma intonatif de la phrase.</li> </ul>

## **VII- b- Le programme de 2<sup>ème</sup> année secondaire :**

### **VII-b-1- Le profil d'entrée en deuxième année secondaire :**

L'apprenant est capable de :

- Comprendre et interpréter des textes écrits en vue de les restituer sous forme de résumé à l'intention d'un ou de plusieurs destinataires précis ;
- Produire un texte écrit/oral sur un des thèmes étudié en 1<sup>ère</sup> année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et en mettant en œuvre un modèle étudié.

### **VII-b-2- Profil de sortie à l'issue de la deuxième année**

#### **secondaire :**

Produire un discours écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et en choisissant le modèle le plus adéquat parmi les modèles étudiés.

### **VII-b-3- les compétences, les capacités et les objectifs d'apprentissage :**

#### **VII-b-3-1- De compréhension**

##### **- A l'écrit**

Comprendre et interpréter des discours écrits pour les restituer sous forme de comptes rendus objectifs ou critiques, à l'intention d'un (des) destinataire(s) précis, pour exprimer une réaction face à ces discours ou pour agir sur le destinataire.

##### **- A l'oral :**

Comprendre et interpréter des discours oraux en tant que récepteur ou en tant qu'interlocuteur.

- Capacités et objectifs d'apprentissage

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'oral
Savoir se positionner en tant qu'auditeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter sa modalité d'écoute à l'objectif.</li> </ul>
Anticiper le sens d'un message	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les informations données par le professeur, avant écoute d'un texte, pour émettre des hypothèses sur le contenu du message oral, sur la fonction du message (narrative, argumentative...).</li> </ul>
Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un message	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication.</li> <li>• Repérer la structure dominante d'un message oral.</li> <li>• Séquentialiser le message pour retrouver les grandes unités de sens.</li> </ul>
Elaborer des significations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les informations contenues explicitement dans le message.</li> <li>• Identifier le champ lexical dominant.</li> <li>• Repérer les marques de l'énonciation.</li> <li>• Interpréter oralement un schéma, un tableau ou des données statistiques.</li> <li>• Interpréter un geste, une intonation, une mimique.</li> <li>• Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai.</li> <li>• Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte.</li> <li>• Etablir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.</li> </ul>
Réagir face à un discours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se construire une image du locuteur.</li> <li>• Prendre position par rapport au contenu.</li> <li>• Découvrir l'enjeu discursif.</li> <li>• Evaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier.</li> <li>• Juger du type de rapport que le locuteur entretient avec l'auditeur.</li> </ul>

**VII-b-3-2- De production :**

**- A l'écrit :**

Produire un texte en relation avec les objets d'étude et les thèmes choisis, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et à l'enjeu visé.

- **A l'oral :**

Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour donner des informations, pour plaider une cause ou la discréditer, ou bien pour raconter des événements réels ou fictifs.

## **VII- c- Le programme de 3<sup>ème</sup> année secondaire :**

Cette année est considérée comme l'étape finale de l'enseignement finale. Elle s'achève par une épreuve de baccalauréat passée à la fin de l'année, et qui consiste le billet de passage à l'université.

### **VII- c- 1- Profil d'entrée en 3<sup>ème</sup> A.S**

L'apprenant est capable de :

- Comprendre et d'interpréter des discours écrits pour les restituer sous forme de comptes-rendus objectifs ou critiques, à l'intention d'un (des) destinataire(s) précis, pour exprimer une réaction face à ces discours ou pour agir sur le destinataire ;
- Produire un discours écrit/oral sur un des thèmes étudié en 2<sup>ème</sup> année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et en choisissant le modèle le plus adéquat parmi les modèles étudiés.

### **VII-c-2- Les compétences disciplinaires :**

#### **VII-c-2-1- De compréhension :**

- **A l'écrit :**

Comprendre et interpréter divers discours écrits pour les restituer sous forme de synthèse.

- **A l'oral :**

Comprendre et interpréter des discours oraux en tant que récepteur ou en tant qu'interlocuteur.

#### **VII-c-2-2- De production :**

- **A l'écrit :**

Produire un texte en relation avec les objets d'étude et les thèmes choisis, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et à l'enjeu visé.

- **A l'oral :**

Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour exposer des faits en manifestant son esprit critique, participer à un débat d'idées, interpellé le(s) interlocuteur(s) pour le(s) faire réagir.

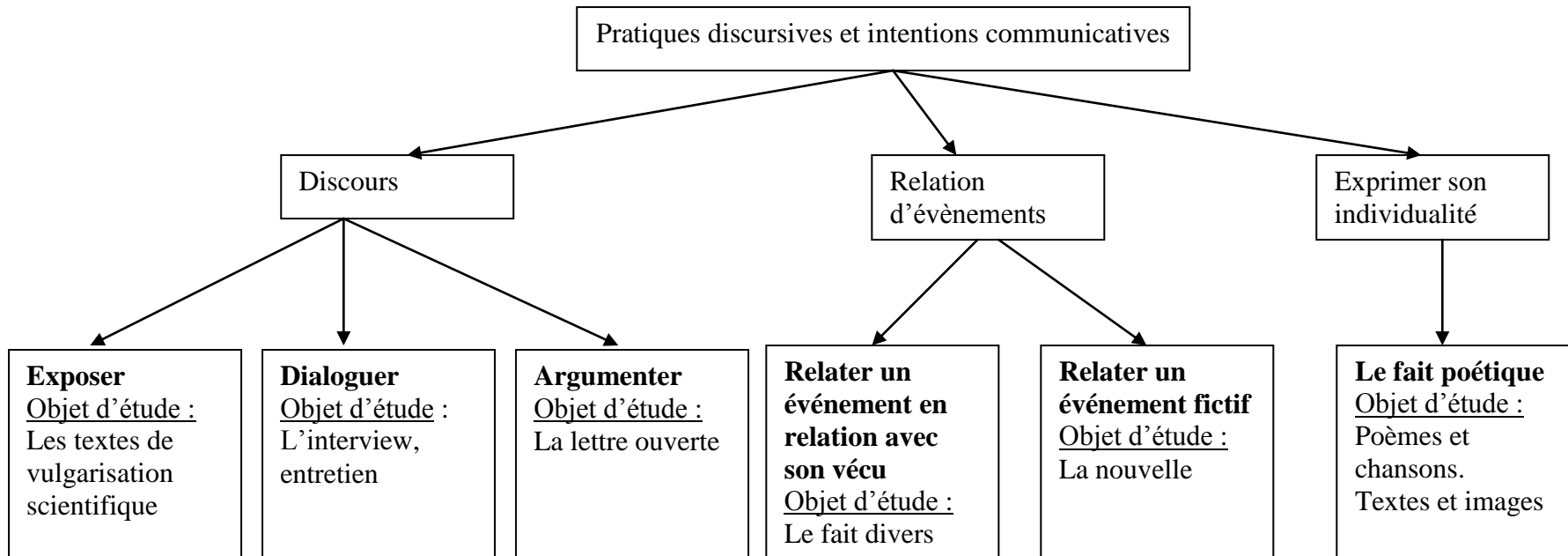


Schéma des pratiques discursives, des intentions communicatives et des objets d'étude  
Niveau 1 A.S.



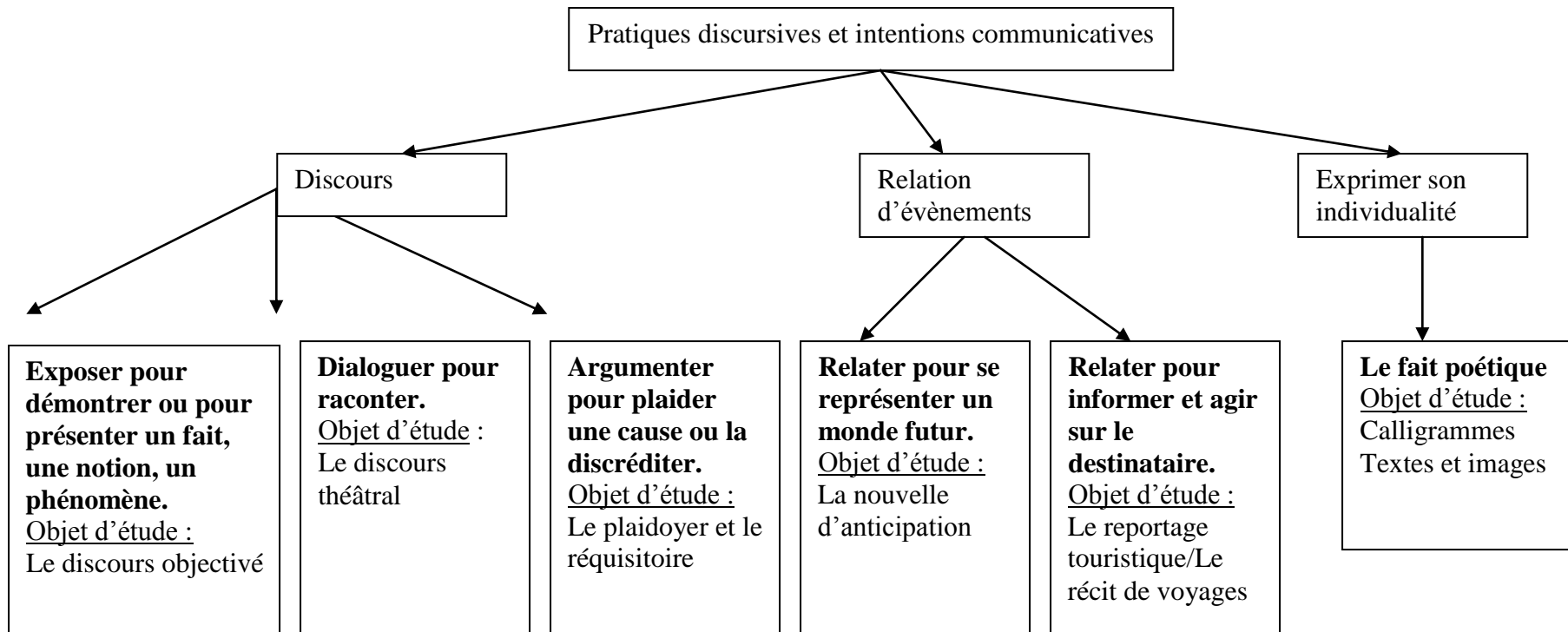


Schéma des pratiques discursives, des intentions communicatives et des objets d'étude  
Niveau 2 A.S.

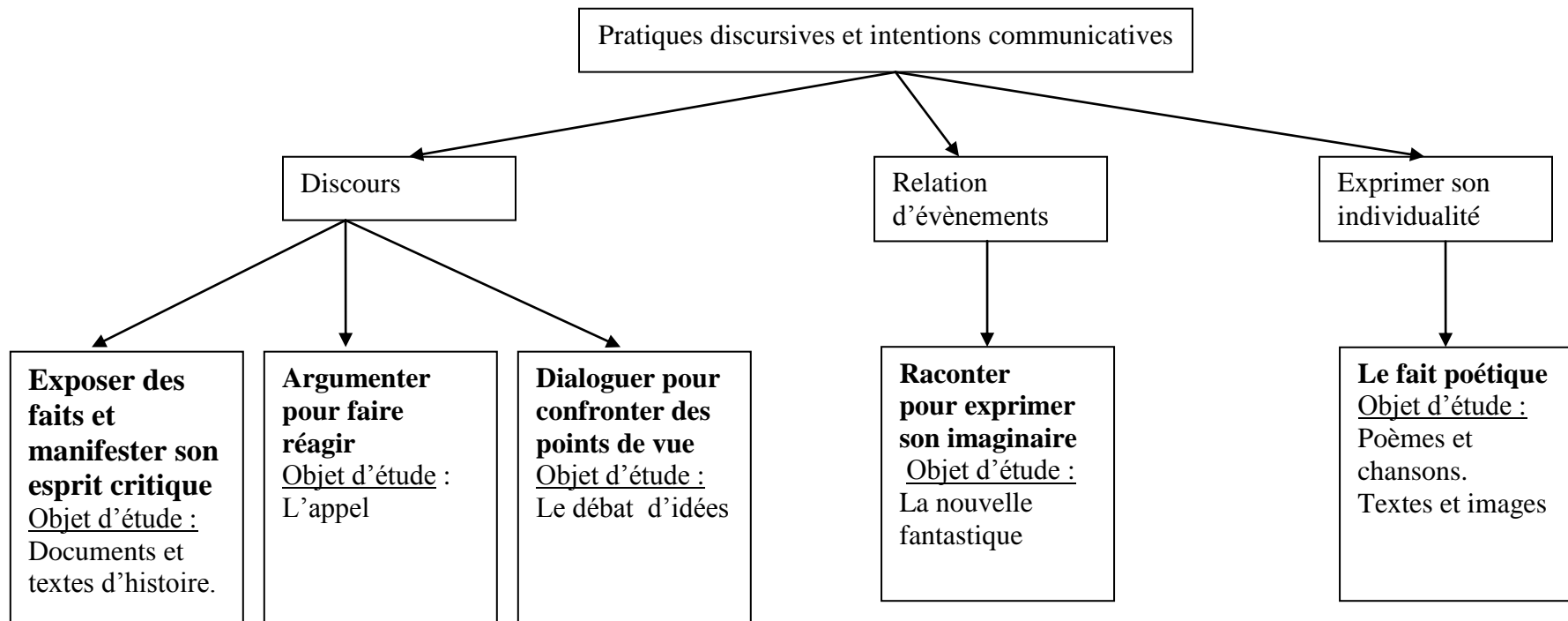


Schéma des pratiques discursives, des intentions communicatives et des objets d'étude  
Niveau 3 A.S.

# **2 ème chapitre**

## **Introduction :**

Dans ce deuxième chapitre, et après avoir présenté les contenus des programmes du cycle secondaire. Nous passerons à la deuxième étape de notre recherche. « Les manuels scolaires ».

Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, l'application de la réforme du système éducatif au niveau des lycées n'a débuté qu'en septembre 2005. On a entamé l'année scolaire avec deux nouveaux manuels, l'un pour les classes tronc commun sciences et technologie, l'autre pour les classes tronc commun lettres.

Notre objectif visé est de décrire ces nouveaux ouvrages mis à la disposition des élèves et des enseignants en plus des deux niveaux restants (2A.S/ 3A.S) qui sont introduits au cours des années qui suivront. Mais avant d'arriver à cette étape, nous définirons ce que c'est un manuel ? Quelles sont ses fonctions ? Par quelles étapes passe-t-on pour l'élaboration d'un manuel ? Comment peut-il être organisé ?

Passons à la description objective. Nous éviterons l'évaluation parce que nous n'avons ni le statut ni l'expérience qui nous le permettent. Nous aurons quatre ouvrages à traiter. Il faut, aussi bien, signaler que le manuel qui concerne les classes de première années tronc commun science et technologie est retiré du marché après quelques années seulement de l'instauration de la réforme du système éducatif sans l'avoir été de façon officielle. Pour cette année scolaire 2009/ 2010, Les manuels prévus pour ces classes sont ceux des classes de lettres avec un petit changement sur la couverture de l'ouvrage. Ces nouveaux manuels ne comportent pas une indication de la filière comme ceux présentés pour les années précédentes.

Malgré l'évolution des moyens d'enseignement/ apprentissage, (supports audio-visuels ou autres), le manuel scolaire a toujours gardé sa place. C'est le moyen le plus utilisé et le plus efficace.

**R.SEGUIN** insiste sur la place privilégiée qu'occupe le manuel scolaire « *l'utilisation généralisée des manuels s'est imposée comme une nécessité pour assurer l'efficacité de l'enseignement et la réussite scolaire.* »<sup>18</sup>

Il ajoute : « [...] *il apparaît que le fait de disposer de manuels ou d'augmenter le nombre est le facteur le plus constant de réussite scolaire probable. Dans 15 statistiques sur 24 (83 pour cent), ce facteur est positif et plus favorable que les 13 sur 24 (54 pour cent) qui ont été trouvés pour la formation des enseignants. Cela ne signifie pas que le rôle de l'enseignant est moins important que celui du manuel.* »<sup>19</sup>

Il reprend la même idée plus loin : « *Il est reconnu que les manuels scolaires sont un facteur déterminant pour l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage scolaire, ils ont, ainsi, une influence positive sur le rendement des systèmes éducatifs. Pour cette raison, leur niveau de qualité a une grande importance.* »<sup>20</sup>

Notre description va s'étaler sur divers niveaux: la présentation matérielle, durant laquelle nous aborderons le manuel de façon superficielle (couverture, volume, prix, etc.) puis nous passerons à un niveau plus profond (structure du contenu, lisibilité, les illustrations, l'évaluation, etc.)

---

<sup>18</sup>- R Seguin, P1, op.cit.

<sup>15</sup>- idem, p2

<sup>20</sup> Idem, p 73

## **I- La définition du manuel :**

**X. ROEGIERS** et **F.M.GERARD** le définit comme étant : « [...] un outil imprimé, intentionnellement structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage, en vue d'en améliorer l'efficacité »<sup>21</sup>

**R.SEGUIN** précise « les manuels représentent un support du processus enseignement/ apprentissage et doivent correspondre aux programmes. Cette correspondance concerne principalement les objectifs, les contenus et la méthodologie de l'enseignement de chacune des disciplines »<sup>22</sup>

Il ajoute : « le manuel scolaire est d'avantage un instrument pour l'élève, avec une organisation et une structuration qui préparent le travail d'apprentissage des contenus, ainsi qu'un langage écrit, une présentation, et souvent des illustrations, conçus en vue de faciliter la lecture et la compréhension du texte. Il propose à l'élève des exercices d'application, des activités, une évaluation de ses résultats »<sup>23</sup>

## **II- Par qui est-il utilisé ?**

Le manuel est utilisé seulement après l'impression et la diffusion de l'ouvrage. D'abord, Il faut expliquer qu'il existe d'une part, le destinataire ou en d'autres termes le public cible.

Il s'agirait d':

Un manuel quand il est utilisé par les apprenants

Un guide du maître lorsqu'il est utilisé par les enseignants

Il peut être aussi utilisé par les parents pour qu'ils assurent l'éducation de leurs enfants à domicile, mais ceci est rare,

---

<sup>21</sup> - F.M.GERARD, X.ROEGIERS, concevoir et évaluer des manuels scolaires, université De BOECK, 1993, p 5.

<sup>22</sup>- R Seguin, P 29 , op.cit.

<sup>19</sup>- idem, P30

D'autre part, l'utilisateur ou les utilisateurs. On peut avoir un manuel pour les élèves mais qui n'est pas utilisé par eux. Il est gardé par l'enseignant qui l'utilise dans la préparation de ses cours. Parfois, l'enseignant a recours à des ouvrages qui sont déjà retirés du marché pour les utiliser comme des recueils de textes ou d'exercices.

Mais dans la plupart des cas le manuel est conçu pour l'élève. « [...] *bien que le maître puisse l'utiliser pour son enseignement comme une référence, le manuel de l'élève doit permettre à celui-ci de travailler par lui-même, après la leçon du maître. Le manuel peut également être une source d'informations pour d'autres personnes comme les parents d'élèves.* »<sup>24</sup>

### **III- Les fonctions du manuel :**

Le manuel est un ouvrage relié. Il a gardé toujours la même forme, mais sa fonction a changé à travers le temps. « *Traditionnellement, le manuel servait principalement à transmettre des connaissances et à constituer un réservoir d'exercices. Il avait aussi une fonction implicite, de véhiculer des valeurs sociales et culturelles [...]. Les manuels scolaires ont gardé les mêmes fonctions mais d'autres ce sont ajoutées [...] développer auprès des élèves des habitudes de travail, proposer des méthodes d'apprentissage, intégrer les connaissances acquises à la vie de tous les jours.* »<sup>25</sup>

Il est caractérisé par le fait de remplir des fonctions relatives aux apprentissages. Il propose des activités qui peuvent améliorer l'apprentissage. Enfin, il porte sur ses objets.

Le manuel, comme nous l'avons mentionné auparavant, peut être utilisé par soit par l'élève ou l'enseignant. Il peut être utilisé à l'école comme dans la vie

---

<sup>24</sup> Idem, p 30

<sup>25</sup> F.M.GERARD, X.ROEGIERS, p 1, op.cit.

quotidienne. Puisque notre champ d'étude est le manuel adressé à l'élève, nous résumons quelques unes de ses fonctions :

### **III-1- La transmission de connaissances :**

C'est la fonction traditionnelle du manuel. Il sert à transmettre des connaissances, tels : les règles, les formules, les concepts, etc. Mais il ne faut pas que ces nouveaux savoirs soient seulement appris par cœur. Ils doivent être réinvestis dans des situations ou des contextes qui sont, souvent, scolaires.

### **III-2- Le développement des capacités et des compétences :**

Le manuel ne permet pas seulement d'accumuler des connaissances, mais il fait acquérir des méthodes, des attitudes de travail. C'est le cas quand on demande à l'apprenant de réaliser un résumé, de faire une recherche documentaire ou classer des informations.

### **III-3- La consolidation des acquis :**

Les acquis par l'élève vont être réutilisés dans différentes situations d'apprentissage afin de les rendre stables. C'est ici qu'apparaît le rôle des exercices d'application.

### **III-4- L'évaluation des acquis :**

Cette fonction est aussi traditionnelle que la première. Il ne s'agit pas forcément de l'évaluation certificative qui vise à vérifier si le niveau des acquis des élèves est suffisant, mais de l'évaluation des difficultés rencontrées par les élèves de manière à pouvoir déterminer les moyens de remédiation.

### **III-5- La référence :**

Le manuel peut être utilisé par l'élève comme une source d'informations exactes. Par exemple, la recherche d'une définition ou d'une formule de chimie ou d'une règle de grammaire.



#### **IV- Les caractéristiques des contenus des manuels :**

##### **- L'exactitude :**

Les informations fournies dans l'ouvrage doivent être correctes, exactes et vérifiées. Elles doivent aussi porter le caractère de la simplicité afin d'éviter la surcharge de connaissances chez les élèves.

##### **- La précision :**

Il faut éviter toute ambiguïté. Les contenus doivent être présentés de façon complète. Ils doivent être clairs et bien expliqués.

##### **- L'actualité :**

Il est important que les informations données soient actualisées. On ne peut pas fournir aux élèves celles qui ne sont plus utilisées. Les auteurs doivent être au courant des nouveautés qui ont touché la discipline.

##### **- L'objectivité :**

On est obligé d'éviter toute information incomplète ou déformée.

##### **- Contribution aux savoirs sociaux :**

Les contenus doivent mettre en valeur des attitudes et des comportements sociaux et moraux favorables et positifs. Ils doivent favoriser l'appréciation des valeurs morales, esthétiques, et sociales, inciter les apprenants à protéger la nature et la vie sous toutes ses formes.

Il est essentiel que des expériences d'apprentissage et de développement de comportements soient dans les contenus des manuels. Ces derniers doivent développer les savoirs faire par la demande de réaliser des travaux personnels tels, des expériences, résoudre des problèmes, ou préparer des recherches d'informations.

## **V- L'élaboration du manuel :**

Pour pouvoir aboutir à un manuel fini, prêt à l'utilisation, on doit au moins passer par une vingtaine d'étapes, précisent **X. ROEGIERS** et **F.M.GERARD**<sup>26</sup>. Nous les résumons en quelques unes seulement :

### **V-1- L'analyse des besoins :**

C'est le fait de mesurer l'écart entre ce qui est sur le marché et ce qu'attendent les enseignants. Elle se fait sur deux plans ; le plan pédagogique qui consiste à cerner toutes les informations relatives au niveau d'apprentissage, la discipline concernée, les fonctions visées, l'importance à accorder aux exercices, etc.

**R. SEGUIN** affirme que c'est une étape très importante dans la préparation des manuels « [...] *les besoins fassent l'objet d'une étude approfondie, [...] d'une part, sur les différents niveaux d'enseignement, d'autre part, sur les objectifs et les contenus des programmes.* »<sup>27</sup>

Mais **X. ROEGIERS** et **F.M.GERARD**<sup>28</sup> affirment que cette étape, malgré son indispensabilité dans le dégagement des orientations pour l'élaboration, est souvent absente. C'est le cas dans quelques points traités dans les manuels étudiés, par exemple, dans le manuel de 1A.S. tronc commun sciences et technologie, le premier objet d'étude est la monographie alors que dans les textes officiels nous n'avons pas ceci.

### **V-2- L'édition :**

En d'autres termes, la mise en forme de l'ouvrage. L'éditeur doit prendre en considération les points suivants : l'aspect de l'ouvrage, ses dimensions (il doit être

---

<sup>26</sup> - idem, P 22

<sup>27</sup> R Seguin, P6, op.cit.

<sup>28</sup> F.M.GERARD, X.ROEGIERS, p 22, op.cit.

facile à manier par les élèves), le choix des caractères et la disposition des textes et des illustrations, le choix des couleurs pour ces dernières, la qualité du papier.

### **V-3- L'impression :**

C'est la dernière étape avant d'avoir en main l'ouvrage fini. Elle englobe plusieurs parties. Parmi elles : le choix du procédé d'impression, la mise en page, le choix des couleurs pour les illustrations, le choix des machines d'impression, etc.

### **V-4- La distribution :**

C'est remettre le manuel à la disposition des utilisateurs. Cette étape peut se réaliser de plusieurs façons : les manuels peuvent être disponibles dans les établissements d'enseignement concernés ainsi que dans les librairies. Ou, ce qui est le cas dans notre pays, on ne peut se procurer l'ouvrage que dans les écoles, collèges ou lycées et qu'on élève, parent d'élève scolarisé dans l'établissement, ou enseignant dans ce dernier.

## **VI- Structure du manuel fini :**

### **- Les premières pages :**

Elles doivent fournir les informations suivantes : le titre (ou la discipline et la nature du manuel (cahier d'exercices, cahier de charge, etc.), le nom de l'auteur, le sommaire ou la table de matières, la préface ou l'introduction.

### **- Le corps du texte :**

Toute la matière du texte : les chapitres, les sous- chapitres, les tableaux, les graphiques, les exercices ou les séries de questions, les clefs de réponse et les indications concernant les illustrations.

### **- Les dernières pages :**

On peut y trouver des annexes (par exemple, pour ce qui de la discipline du français langue étrangère, on peut trouver des tableaux de conjugaison), un glossaire

dans lequel on retrouve tous les mots difficiles et leurs définitions, un index des illustrations, un autre des auteurs et des thèmes abordés, une bibliographie ou une liste de références, une spécification des illustrations. Enfin les autorisations et les indications de copyright.

### **VII- Structure d'un chapitre :**

Le chapitre doit être présenté de la manière suivante. D'abord, une introduction dans laquelle on doit présenter clairement les objectifs d'apprentissage auxquels on doit parvenir à la fin. Ensuite, on présente les informations et les connaissances relatives aux objets d'étude. Puis un résumé des points importants abordés et présentation brève des idées générales (il est souvent placé à la fin.) et pour clôturer le chapitre, des exercices d'application, portant sur les points de langue jugés importants.

## **VIII- Description des manuels scolaires secondaires :**

Pour la première année de ce cycle, on a proposé deux livres. Un pour les scientifiques et l'autre pour les lettres. Nous commençons par celui des classes « lettres ».

### **VIII-1- Le manuel de 1 A.S. tronc commun lettre :**

#### **VIII-1-1-présentation matérielle :**

##### **- Présentation de la couverture :**

Sur la couverture, nous trouvons un pont entre les deux rives d'une rivière et qui paraît dans un jardin. Les couleurs utilisées dans cette photo sont bleu et blanc. Le niveau, la discipline et la filière ; tout ça y apparaît, ainsi que la maison d'édition sur le deuxième côté de la couverture, il y a le prix de vente et le MS.

Sur la première page nous retrouvons pour une deuxième fois, la discipline en plus des noms des auteurs (Keltoum DJILALI (inspecteur de l'éducation et de la formation) Amal BOULTIF et Allel LEFSIH (professeurs d'enseignement secondaire) et la maison d'édition (l'Office National des Publications Scolaires).

##### **- Pagination :**

Nous remarquons que toutes les pages sont numérotées. Les numéros de pages apparaissent au milieu en bas des pages.

##### **- Couleurs :**

Dans le manuel, nous remarquons que chaque intention de communication est précisée par une couleur qui apparaît sur les bouts des pages pour faciliter l'utilisation du manuel et le repérage rapide des différentes intentions de communication. Ces dernières ont l'aspect de chapitres. Les couleurs utilisées sont données dans l'ordre : vert, rouge, bleu, orange, violet.

- Format, volume, poids :

Le livre est de taille moyenne, se compose de 192 pages. Il mesure à peu près : 24 x 16 cm.

- Rapport qualité / prix :

Le manuel coûte 187,00 DA. D'après notre expérience, ce manuel qui concerne les classes de lettres se trouve suffisamment sur le marché. Ce que nous avons constaté est que la reliure (la colle) ne résiste pas à l'usage fréquent de l'ouvrage. Les pages se détachent facilement, et le livre avec le temps devient un ensemble de pages.

**VIII-1-2- Structure du contenu :**

- Table de matières.

Il existe une table de matières qui est bien détaillée. Elle explique tout ce qui concerne ce qui va être appréhendé durant l'année scolaire. A partir des projets pédagogiques que l'élève doit réaliser, passant par les intentions de communications, les objets d'études et les thèmes, la répartition des contenus des programmes en séquences d'apprentissage.

-Comparaison entre unités d'apprentissage et chapitre :

Dans chaque chapitre, on propose une diversité d'exercices et d'applications. Nous avons des exercices de compréhension sous forme de texte avec des questions de compréhension et de production écrite en relation avec la capacité à installer durant la séquence d'apprentissage. Ainsi qu' « un savoir faire », en d'autres termes, des conseils pour pouvoir réaliser une activité par exemple : « *dans le cadre d'une enquête, il est préférable de poser des questions « fermées » (auxquelles on répond par oui ou non) plutôt que des questions « ouvertes » car ces dernières demandent un gros travail pour synthétiser l'information. Si on opte pour les questions « fermées » et qu'on ne veut pas perdre de l'information, il faut prévoir le maximum*

*de réponses susceptibles d'être données par les questionnés et les rédiger en questions « fermées » » p 72.*

On propose aussi des recherches documentaires au cours des séquences d'apprentissage, des exercices à la fin de chaque chapitre concernant la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire.

On accorde aussi une place à l'oral, par des expressions orales ; soit des sujets à traiter oralement ou des schémas et des illustrations à commenter.

Nous trouvons aussi des fiches méthodologiques. Elles sont au nombre de quatre. Elles cernent quelques techniques d'expression ; le résumé d'un texte, l'exposé oral, le C.V. et la fiche de lecture. Réparties le long du manuel selon le besoin de l'élève. Par exemple : la fiche de lecture est introduite au dernier chapitre « raconter un événement fictif » et dont l'objet d'étude est la nouvelle.

#### - Lien entre les chapitres :

Nous pouvons traiter chaque chapitre sans faire appel aux autres. Nous pouvons faire un aller-retour dans le traitement des chapitres sans causer de problèmes de compréhension. Mais, pour les séquences d'apprentissage, elles sont étroitement liées et classées selon une progression de difficultés et de complexité.

### **VIII-1-3- Lisibilité :**

#### - Lisibilité liée aux aspects typographiques :

D'après la police des caractères, nous distinguons les titres, les sous-titres, les chapeaux qui introduisent quelques textes. Les questions sont écrites en gras.

#### - Lisibilité liée aux aspects de mise en page :

Nous constatons que les mots sont suffisamment séparés. Nous pouvons les désigner facilement. L'interligne est modifié d'un support à un autre. Parfois, les lignes sont rapprochées (P26). D'autres, l'interligne est remarquable exemple :

(P34). Les mêmes remarques pour ce qui concerne l'espace entre les paragraphes (voir P16, P 22). La mise en page est différente aussi à cause du type de discours étudié ; ex : L'interview (p73), la lettre personnelle (p 85), le fait divers (p 136).

#### **VIII-1-4- Illustration :**

##### Photo de la couverture :

Comme nous l'avons expliqué, il s'agit d'un pont, que peut- il représenter ? Peut-être un pont entre l'école et la vie quotidienne. Ou peut-être il s'agit d'un pont entre l'élève algérien et sa culture et la langue française comme langue étrangère.

##### Qualité et quantité des illustrations :

Nous constatons qu'il existe beaucoup d'illustrations (images, tableaux, photos, cartes, schémas) dans le manuel. Elles sont claires, suffisamment contrastées. Ces illustrations sont accompagnées soit de légendes, source de la photo ou les parties dans le schéma (carte P07. schéma P36, tableau P10, photo P73, P102, ...).

##### Adéquation de l'illustration à l'information qu'on veut donner :

Nous repérons facilement le rapport qui existe entre les textes et les messages iconiques qui les accompagnent. Ils ont le même thème (ex P 103). Sur les messages graphiques qui y existent, peu d'entre elles sont repris de la vie quotidienne de l'apprenant.

##### Mise en page et disposition des illustrations.

Les illustrations ne sont pas placées de la même façon d'un texte à l'autre. Par exemple, à la fin du texte (p26), à côté du texte, (sur la gauche ou la droite) (p07, p103). Et parfois, on demande à l'élève de les commenter. Il s'agit de l'expression orale P36, P52, P78, P102.



### **VIII-1-5- Evaluation :**

#### Aspects généraux de l'évaluation :

Il y a une grande partie consacrée à l'évaluation dans ce premier ouvrage. L'évaluation est présente sous tous ses types ; évaluation diagnostique : (proposée surtout avant l'apprentissage) vise à évaluer les prérequis pour pouvoir déterminer le niveau global de la classe, c'est aussi pour avoir une idée sur le pourcentage de réussite de l'élève dans les apprentissages à entamer ; évaluation formative : (proposée pendant l'apprentissage), vise à repérer les problèmes rencontrés par l'élève au cours de l'apprentissage afin de suggérer les exercices de remédiation nécessaires pour résoudre ces problèmes ; évaluation certificative : (proposée à la fin de l'apprentissage), pour déterminer si l'élève est capable de maîtriser l'acquis ; auto-évaluation, c'est quand l'apprenant est évalué par lui-même.

a)-*L' évaluation diagnostique* : au début de chaque chapitre. Souvent une activité de remise en ordre ou de reformulation de notes données.

b)- *L'évaluation formative* : Elle est régulière dans le manuel, généralement à la fin de chaque séquence d'apprentissage sous la forme de textes, accompagnés des questions de compréhension et une question d'expression écrite sauf quelques exceptions que nous préciserons dans ce qui suit.

Après la fin de la première séquence. Nous rencontrons ce type d'évaluation dans la 2<sup>ème</sup> séquence, du premier chapitre deux fois. La première se situe après l'étude du texte suggéré et la deuxième à la fin. Dans la 3<sup>ème</sup> séquence, nous n'y trouvons pas.

Dans le 2<sup>ème</sup> chapitre qui est constitué de deux unités d'apprentissage, nous avons une évaluation formative dans la 1<sup>ère</sup> séquence mais pas dans la 2<sup>ème</sup>.

Dans le 3<sup>ème</sup> chapitre divisé en deux parties aussi, nous avons : une évaluation formative presque à la fin de chaque partie.

Dans le 4<sup>ème</sup> Chapitre : nous avons affaire à deux séquences, dans chacune des deux, nous retrouvons une évaluation formative.

Dans le dernier chapitre suggéré, on propose trois séquences mais seulement deux évaluations formatives dans la première et la dernière.

Comme nous avons expliqué précédemment, ce type d'évaluation vise à repérer les déficits au cours de l'apprentissage pour pouvoir suggérer des solutions ou des exercices de remédiation. Mais, on propose un ensemble d'activités concernant les points de langue relatifs aux séquences d'apprentissage.

Il existe 05, à la fin de chaque chapitre. Elles sont structurées de la même manière. On propose aux élèves un texte avec des questions de compréhension autour du texte (étude analytique) et une expression écrite. Sauf une seule fois, on passe directement à l'expression écrite (p 90).

d)- *L'auto-évaluation :*

Sous forme de tableaux dans lesquels on donne les critères que doit respecter l'élève et qu'il doit avoir dans le travail fini qu'il a réalisé. Ils sont au nombre de cinq, à la fin de chaque chapitre.

e)- *Les situations d'intégration :*

On reproche essentiellement à la pédagogie par objectifs le problème que rencontre l'élève dans le réinvestissement de l'ensemble de connaissances acquises à l'école. C'est pourquoi, on incite les apprenants à résoudre ce problème par le biais de situations d'intégrations. Elles sont issues de la vie quotidienne.

Dans les nouveaux programmes, ces situations sont données sous forme de projets à réaliser par les groupes des élèves. L'élève doit obligatoirement réaliser trois projets au cours de l'année scolaire.

L'ouvrage, qui est entre nos mains, reprend les mêmes proposés à titre d'exemple dans les documents officiels. L'élève doit :

- 1- Réaliser une campagne d'information à l'intention des élèves du lycée.
- 2- Rédiger une lettre ouverte à une autorité compétente pour la sensibiliser à un problème et lui proposer des solutions.
- 3- Ecrire une petite biographie romancée.

L'élève est guidé tout au long de son travail sur les projets suggérés à l'aide de feuilles de route. Ils sont au nombre de onze feuilles.

#### **VIII-1-6- Autonomie d'utilisation:**

##### Facilitateurs pédagogiques :

La première page de chaque chapitre, annonce l'intitulé avec une parole ou un proverbe en relation avec celui-ci. Par exemple : le 2<sup>ème</sup> chapitre : **dialoguer pour se faire connaître et connaître l'autre « l'interview »**, nous avons « *tant que deux hommes continueront à échanger, on ne pourra pas totalement désespérer de l'humanité.* » Lessing. Mais on ne donne aucune précision sur les objectifs auxquels on doit aboutir à la fin du chapitre. De même pour les leçons.

Certes, on suggère une évaluation prédictive au début de chaque chapitre pour mesurer les prérequis des élèves, mais, on ne précise pas lesquels, ou quels sont les plus pertinents pour pouvoir commencer le travail dans le chapitre.

Les activités de compréhension se terminent souvent par une récapitulation de l'information importante dégagée du texte, un résumé intitulé « faites le point ».

##### Facilitateurs techniques :

Ce manuel présente un avant propos, dans lequel on présente brièvement le contenu de l'ouvrage (projets didactiques, chapitres, séquences, évaluation, et exercices.)

Une table de matières, et « un guide» pour expliquer et faciliter l'utilisation du manuel. Sur cette page, on explique de façon détaillée les principales parties du manuel : l'écrit, l'oral, les différentes évaluations, feuilles de route pour les projets, fiches méthodologiques, recherches documentaires, exercices avec la pagination.

## **VIII-2- Le manuel de 1 A.S. tronc commun science et technologie :**

### **VIII-2-1-présentation matérielle :**

#### **- Présentation de la couverture :**

Sur la couverture, nous retrouvons une photo d'un astronaute et une autre de ce qui paraît une ville algérienne si nous tenons compte des costumes traditionnels des personnes qui y paraissent.

On indique aussi la discipline, le niveau et la spécialité concernée. De l'autre côté de la couverture, nous trouvons les mêmes illustrations mais moins claires. Tout ça sur un fond bleu et jaune.

Sur la première page nous découvrons les informations suivantes. Une autre indication de la discipline ainsi que les noms des auteurs (élaborateurs) M Abdelkader AMIR (inspecteur de l'éducation et de la formation) avec la collaboration de M<sup>me</sup> Houria KHOUKHI et M<sup>elle</sup> Anissa MELZI (professeurs d'enseignement secondaire). En plus la maison d'édition, qui est toujours, l'Office National des Publications Scolaires (ONPS).

N.B.: Ce qui attire l'attention est l'absence de toute préface ou toute introduction.

#### **- Pagination :**

Nous remarquons que toutes les pages sont numérotées. Les numéros de pages apparaissent sur les bords extérieurs au bas des pages.

#### **- Format, volume, poids :**

Le manuel est de taille moyenne, il se compose de 192 pages.

#### **- Rapport qualité / prix :**

Le manuel coûte 180,00 DA. D'après ce que nous avons constaté, le nombre des manuels qui concerne les classes de science et technologie, pendant ces deux

dernières années, n'est pas suffisant pour couvrir l'ensemble des élèves de la spécialité. Comme nous l'avons indiqué dans les pages précédentes, ce manuel risque d'être retiré mais rien n'est officiel.

Ce que nous avons constaté c'est le même problème que celui du premier ouvrage. La reliure (la colle) ne résiste pas à l'usage fréquent de l'ouvrage. Les pages se détachent facilement, et le livre avec le temps devient un ensemble de feuilles.

### **VIII-2-2- Structure du contenu :**

#### **- Table de matières. :**

Il existe une présentation ambiguë des contenus. Dans cette, soi-disant, table de matières, on présente de courts intitulés des projets, des objets d'étude et des thèmes abordés dans le manuel. Il n'y a aucune indication de la pagination ou explication du découpage des parties du manuel.

#### **-Comparaison entre unités d'apprentissage et chapitre :**

Contrairement au premier manuel décrit, dans ce deuxième ouvrage, on ne peut pas comprendre ce qui représente un chapitre, un sous chapitre et une unité d'apprentissage. D'après la table de matières, nous avons trois chapitres ou selon les auteurs, trois projets qui doivent être réalisés par les élèves tout au long de l'année. Mais en ce qui concerne les sous-chapitres ou les unités d'apprentissage, on ne peut pas préciser s'il s'agit des thèmes ou des objets d'étude. Dans chaque chapitre, on propose comme exercices et applications :

Des exercices de compréhension ou plutôt des questions de compréhension sous forme de textes avec des questions de compréhension (relatives à l'analyse du texte). Ces activités sont construites de la même manière tout au long de l'ouvrage, sauf le premier texte de chaque chapitre, on présente les questions même avant le texte à étudier. Nous avons repéré deux exceptions à la fin de l'ouvrage à la page

174 et la page 181, nous avons le texte, ensuite des questions relatives au paratexte, à l'analyse du texte, une question de récapitulation ou de synthèse. Puis on passe aux exercices concernant les points de langue, enfin une activité et une évaluation sous forme de production écrite.

En ce qui concerne les recherches documentaires, nous avons une première à la page 26, dans laquelle on demande à l'élève de rechercher des informations auprès des personnes qu'il estime importantes pour l'aider dans la réalisation de la monographie de sa ville ou de son village. Une deuxième fois, à la page 57 qui consiste à réaliser un dossier sur les transports.

- Lien entre les chapitres :

Nous pouvons traiter chaque chapitre sans faire appel aux autres. Nous pouvons faire un aller-retour dans le traitement des chapitres sans causer des problèmes de compréhension.

**VIII-2-3- Lisibilité :**

- Lisibilité linguistique du texte :

Nous remarquons que dans quelques textes, on fournit une définition aux mots jugés nouveaux et difficiles p 09/ p20. Ce que nous constatons aussi c'est que les textes de compréhension sont trop longs ; un seul texte s'étale de la page 08 à la page 10, un autre de la page 59 à la page 65.

- Lisibilité liée aux aspects typographiques :

La police des caractères varie d'un texte à un autre. Nous avons quelques textes écrits avec de grands caractères, p45, alors que pour la suite du même texte à la page 47, on diminue la police des caractères. Nous pouvons facilement différencier les titres des textes puisqu'ils sont écrits souvent en gras et en rouge. Mais pour les exercices, aucune mise en valeur de la consigne. Nous devons lire pour pouvoir la dégager.

- Lisibilité liée aux aspects de mise en page :

Comme nous venons de l'indiquer, la mise en page est différente d'un texte à un autre. Parfois, à cause du type du texte choisi ; article de presse p109, et parfois d'un texte à un autre p 49, p51.

Entre la page 132 et la page 133, il y a une très grande différence entre la mise en page du texte. D'une part, la première page est surchargée. D'autre part, la deuxième page, nous n'en avons que quelques répliques (il s'agit d'un dialogue).

Pour les exercices proposés, il y a assez d'espace entre les applications et les phrases.

**VIII-2-4- Illustration :**

Photo de couverture :

Comme nous l'avons précisé, il s'agit de plusieurs illustrations, que peuvent-elles représenter ? Pour la première illustration, une image d'une ville traditionnelle, peut être, elle renvoie à la monographie qui doit être réalisée par l'élève. En ce qui concerne, l'astronaute, l'évolution des moyens de transport qui ont permis à l'homme d'aller jusqu'à la lune.

Qualité et quantité des illustrations :

Les illustrations sont suffisamment contrastées. Il y a des photos p 05, p18. Des images et des dessins p15, p37, tableau p 66, schéma p 162, présentation graphique p 190. Chaque illustration est accompagnée d'un titre.

Souvent, ces illustrations accompagnent des questions de production écrite ou orale. Par exemple p 122, p166, p162.

Adéquation de l'illustration à l'information qu'on veut donner :

Nous pouvons repérer facilement le rapport qui existe entre les textes et les illustrations qui les accompagnent. Elles ont une fonction explicative.



### Mise en page et disposition des illustrations.

Les illustrations sont souvent présentées dans des pages séparées des textes.

#### **VIII-2-5- Evaluation :**

Dans ce deuxième ouvrage, concernant les classes de science, nous rencontrons le mot « évaluation » onze fois tout au long du manuel, mais ce mot n'a pas la même définition que nous avons proposée auparavant. La consigne varie d'une utilisation à l'autre. Parfois, il s'agit d'une production écrite à réaliser par l'apprenant p 33, p48. Autre fois, à réaliser par un groupe d'apprenants p 93. Nous trouvons aussi inclus sous cet intitulé, soit des exercices de grammaire p 55, soit une synthèse de textes p105. Nous rencontrons aussi des expressions orales dans lesquelles on insiste que les élèves présentent les informations recueillies dans le cadre de leurs recherches réalisées p 178, p 191.

##### *a)-L' évaluation diagnostique :*

Au début de chaque chapitre. Mais il n'y a aucune proposée dans le manuel

##### *b)- L'évaluation formative :*

Aucune évaluation formative. On propose des exercices de grammaire et de lexique sous forme de leçons, c'est-à-dire on propose un exemple sous l'angle observer, puis quelques exercices d'application.

##### *c)- L'évaluation certificative :*

Aucune n'est suggérée.

##### *d)- L'auto-évaluation :*

Sous forme de tableaux dans lesquels on donne les critères que doit respecter l'élève et qu'il doit avoir dans le travail fini qu'il a réalisé. Elles sont au nombre de deux, pourquoi deux ? Aucune idée . La première à la page 40, il s'agit d'un

questionnaire à réaliser. La deuxième à la page 121. De quelle activité s'agit-il ? On ne précise pas.

e)- *Les situations d'intégration :*

On confie à l'élève la réalisation de trois projets au cours de ses apprentissages durant cette première année du cycle secondaire :

1- La monographie : présentation de son village ou de sa ville. Pour réaliser ceci, l'élève va faire une recherche documentaire puis interroger les habitants de son entourage.

2- Réaliser un dossier documentaire sur l'histoire des transports.

3- Réaliser une nouvelle.

#### **VIII-2-6- Autonomie d'utilisation:**

##### Facilitateurs pédagogiques :

La première page de chaque chapitre, annonce l'intitulé avec une présentation brève des projets et une idée générale de leurs objectifs. Aucun résumé n'est proposé à l'élève.

##### Facilitateurs techniques :

Ce manuel ne présente ni un avant propos ni un sommaire dans lesquels on présente les contenus.

### **VIII-3- Le manuel de 2 A.S :**

Pour cette deuxième année du cycle nous avons un seul livre adressé aux élèves de toutes spécialités : lettres et philosophie, lettres et langues étrangères, sciences expérimentales, maths, maths techniques et gestion et économie.

#### **VIII-3-1- Présentation matérielle :**

##### Présentation de la couverture :

Il s'agit d'une photo des ruines. Cette couverture est plus ou moins attirante. On précise la discipline et le niveau qui sont écrits en gros caractères.

La première page, on réindique la discipline et le niveau qui sont toujours mis en valeur par le type d'écriture et la taille de la police. Nous avons aussi les noms des auteurs : Baroudi ZEGRAR, Abdelkader BOUMOUS (inspecteurs de l'éducation et de la formation) et BOUTAOUAF Rachida (professeur de l'enseignement secondaire). Il est publié et édité par l'Office National des Publications Scolaires.

##### La pagination

Toutes les pages sont numérotées. Les numéros sont au centre au bas des pages.

##### Rapport qualité/ prix :

Le prix du manuel est 220,00 DA. Le nombre des manuels sur le marché recouvre les besoins des établissements. Pour la reliure, nous constatons qu'elle est plus résistante que les deux premiers manuels traités. Toutes les pages restent attachées, et nous auront à la fin de l'année, malgré l'utilisation fréquente, un seul ouvrage.

##### Format/ volume poids :

Le livre est de taille moyenne (presque la même que les deux autres) il comprend 224 pages, il est aisément transportable malgré qu'il soit plus volumineux.

### **III- 3-2- Structure du contenu :**

#### Table de matières :

Nous avons un sommaire proposé au début de l'ouvrage. Il nous donne une idée assez claire du contenu du livre. Nous remarquons que la pagination figure sur cette table de matières.

#### Comparaison entre unités d'apprentissage et chapitres :

Le contenu est réparti sur quatre projets. Chacun d'entre eux vise l'installation d'une intention de communication. Ils peuvent être considérés comme des chapitres. Ils sont divisés en séquences. Le nombre de séquences varie entre trois et quatre. On précise aussi les objets d'étude. Mais il n'y a aucune indication des thèmes qui vont être traités dans l'ouvrage. Les activités proposées sont multiples :

Des activités de compréhension, qui visent à apprendre aux apprenants de donner du sens aux messages qu'ils reçoivent. Il s'agit de textes, dont la longueur et le thème abordé varie à chaque fois. On incite les élèves à les étudier de plusieurs côtés la forme, la source, le destinataire, le fond et les procédés utilisés. Enfin, nous avons « à retenir », dans lequel on récapitule les points jugés importants (côtés fond du texte). Parfois, on clôture l'étude du texte par une production (écrite ou orale) pour favoriser le réinvestissement des savoirs dans des situations réelles ou fictives.

Des exercices et des applications ; des activités d'acquisition et de consolidation, qui portent souvent sur la grammaire, le vocabulaire et la conjugaison, répartis régulièrement dans le manuel, souvent à la fin de chaque chapitre sauf quelques exceptions, nous rencontrons des exercices introduits sous le côté d'activités complémentaires.

Des activités complémentaires ; à la fin des séquences, régulières. Elles visent le renforcement et l'initiation à la lecture de textes longs. Nous pouvons les considérer comme des textes d'élargissement. On demande à l'élève de lire le support puis de procéder à son étude en répondant aux questions posées.

Recherches documentaires : d'après notre balayage du manuel, cette expression n'apparaît pas dans l'ouvrage. Nous avons aux pages 21, 25, 35 ce qui paraît une recherche d'après les consignes proposées aux élèves.

Puisque le programme des classes littéraires contient un projet entier sur le discours théâtral, nous avons un nouveau type de travaux demandés aux élèves. C'est de mettre en scène, représenter des passages de textes de théâtre.

#### Lien entre les chapitres

Nous pouvons traiter chaque chapitre sans faire appel aux autres. Nous pouvons les traiter dans l'ordre que nous voulons sans causer des problèmes de compréhension.

### **III- 3-3- lisibilité :**

#### Lisibilité linguistique du texte :

Nous remarquons que les auteurs n'ont défini aucun mot difficile, par exemple : la kermesse frénétique p 66. Nous constatons aussi que les textes sont parfois trop longs pour être étudiés par des élèves de deuxième année secondaire par exemple pp 127- 131, pp 112-119.

#### Lisibilité liée aux aspects typographiques :

Contrairement aux autres manuels, les auteurs ont opté pour un nouveau type d'écriture différent des autres. Il s'agit de Comic sans MS. La police des caractères et l'interligne sont les mêmes tout au long du livre ; pareille pour les textes que pour

les exercices. On a écrit les titres des textes, les consignes et les questions qui accompagnent les supports à étudier en gras pour les mettre en valeur.

### **III- 3-4- Illustration :**

#### Photo de la couverture :

Les ruines, ça peut représenter les anciennes civilisations, le passé. Ça peut renvoyer au fait que l'élève doit s'ouvrir sur le monde, à travers l'étude de ses civilisations.

#### Qualité et quantité des illustrations :

Toutes les photos, images qui y sont présentes, sont claires et suffisamment contrastées p16, p51, p86, p104. Le manuel est riche d'illustrations de tout genre : représentations graphiques p 48, carte p111, schéma p150.

#### Adéquation de l'illustration à l'information qu'on veut donner :

Il y a une liaison étroite entre l'illustration et le texte qui l'accompagne. Elle a souvent une fonction explicative. Elle est utilisée pour enrichir l'information. Nous retrouvons quelques photos de l'environnement de l'élève, par exemple : p 18 (un cyber-café).

#### Mise en page et disposition des illustrations :

Comme nous venons de l'expliquer, les photos ont une fonction explicative plutôt qu'esthétique. Elles sont bien placées dans les textes afin d'éviter la coupure de la lecture. Elles sont mises soit à la fin du texte p 59, p34, au milieu du texte p 129 ou au début p 109.

### **III- 3-5-Evaluation :**

#### Aspects généraux de l'évaluation :

Le manuel est riche d'activités et d'exercices. Bien sûr, il comprend une partie évaluation qui est abordée sous ses différentes formes :

Des activités de compréhension : comme nous venons de le préciser en haut.

Des exercices du niveau syntaxique et lexical : ces derniers sont construits de la manière suivante : on annonce l'intitulé et l'objectif, puis on présente un ou plusieurs exemples, ensuite la règle et un ensemble d'exercices.

Nous nous apercevons que les exercices sont classés progressivement. Du plus facile au plus compliqué ; par exemple : p 37. Des exercices qui portent sur les termes génériques et spécifiques :

Exercice n ° 1 : Utilisez à chaque fois un mot générique pour résumer les suites.

Exercice n° 2 : Réduisez les phrases suivantes en utilisant des termes génériques.

Exercice n° 3 : Réécrivez le texte suivant en résumant l'énumération par un terme générique, que pensez-vous de la nouvelle version ?

Nous avons aussi des travaux demandés à l'élève dans lesquels on le charge de savoir-faire gestuels ex : p160, p171.

#### *Evaluation diagnostique :*

Une première, au début de l'ouvrage : « mise en train », c'est une évaluation prédictive générale, pour pouvoir vérifier le profil d'entrée des élèves en deuxième année secondaire. Il s'agit d'un recueil de textes, de types différents accompagnés de quelques questions concernant leur structure.

Au cours de l'utilisation du manuel, nous rencontrons ce type d'évaluation de façon régulière, au début de chaque chapitre. On propose soit une illustration à analyser (1<sup>ier</sup> et 3<sup>ème</sup> chapitre), soit un texte (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> chapitre.)

#### *Evaluation formative :*

Aucune évaluation formative n'est suggérée au cours des apprentissages. On propose des exercices relatifs aux points dégagés des textes étudiés (expliqués auparavant). Parfois le nombre des exercices est réduit (un ou deux exercices seulement), c'est insuffisant pour évaluer et remédier les lacunes des élèves en difficulté.

*Evaluation certificative :*

Elle est à la fin de chaque projet sauf le quatrième, souvent un document iconique accompagné d'un texte. On demande à l'apprenant de l'étudier de façon profonde en répondant aux questions posées.

*Auto-évaluation :*

Sert à apprendre à l'élève à s'auto corriger parce que c'est la façon la plus efficace pour qu'il apprenne ; on apprend mieux de ses propres fautes. Elles sont au nombre de quatre : sous forme de questions auxquelles l'élève va répondre par oui ou non après le retour à chaque fois à sa production finale pour vérifier s'il a respecté les critères. Elles sont à la fin de chaque chapitre : p 50 (pour écrire une explication scientifique), p85 (pour écrire un texte argumenté), p151 (pour écrire un récit de voyage), p 196 (pour établir une fiche d'identité des textes de théâtre).

*Situations d'intégration :*

Sous forme de projets à réaliser, on propose à l'élève quatre (trois pour les classes de science, un de plus pour les classes littéraires). On lance le projet en donnant l'intitulé, mais aucune autre aide n'est proposée au cours des apprentissages. Parfois même, les intitulés sont ambigus, par exemple : « mettre en scène un procès pur défendre les valeurs humanistes ».

**III- 3-6- Autonomie d'utilisation :**

Facilitateurs pédagogiques :



On ne précise pas les objectifs de chaque chapitre clairement mais nous pouvons les déduire à partir des remarques à la fin de chaque texte étudié. Ces dernières sont encadrées sous le nom « Retenir » ; on résume les points essentiels de chaque séance d'apprentissage (compréhension, outils linguistiques).

Facilitateurs techniques :

Le manuel présente une introduction, adressée aux utilisateurs. On présente brièvement le manuel qui est conçu pour être une aide. Selon les auteurs, Il ne représente ni le programme, ni une méthode d'apprentissage. On précise les parties essentielles avec les objectifs visés.

#### **VIII-4- Le manuel de 3 A.S. :**

On a prévu un seul ouvrage pour toutes les spécialités durant cette dernière année.

##### **VIII-4-1-présentation matérielle :**

###### **- Présentation de la couverture :**

Sur la couverture, nous trouvons plusieurs illustrations prêtes de l'intérieur du manuel. Le niveau, la discipline sont lisibles et visibles.

Sur la première page nous retrouvons, pour une seconde fois, la discipline en plus les noms des auteurs (Fethi MAHBOUBI (inspecteur de l'éducation et de la formation) Mohamed REKKAB et Azzedine ALLAOUI (inspecteurs de l'éducation et de l'enseignement moyen) et la maison d'édition (l'Office National des Publications Scolaires).

###### **- Pagination :**

Toutes les pages sont numérotées, les numéros de pages sont inscrits au centre des pages.

###### **- Couleurs :**

Nous retrouvons une deuxième fois, des étiquettes colorées en haut des pages pour pouvoir distinguer facilement les séquences d'apprentissage. On reprend les mêmes couleurs tout au long de l'ouvrage, la couleur bleue renvoie à la première séquence, le rouge à la seconde, le vert à la troisième.

###### **- Format, volume, poids :**

Le livre a presque la même taille que les autres, comprend 224 pages. Il est facilement maniable par les utilisateurs.

- Rapport qualité / prix :

Le manuel coûte 240,00 DA. Ce manuel se trouve suffisamment sur le marché. Paradoxalement aux manuels de première année, la reliure est plus résistante. Nous estimons qu'il est appelé à durer malgré l'utilisation fréquente.

**VIII-4-2- Structure du contenu :**

- Table de matières.

La quatrième page de l'ouvrage, nous avons le sommaire qui fait ressortir clairement le découpage du contenu avec l'indication des pages.

- Comparaison entre unités d'apprentissage et chapitre :

Le contenu du manuel est réparti sur quatre principales parties : les chapitres ou les projets. Chacun vise une seule intention de communication et aborde un seul objet d'étude.

Ces principales parties sont à leur tour découpées en séquences d'apprentissage. Le nombre varie entre deux à trois selon le degré de complexité du projet. Chacune comprend les activités suivantes

Des activités de compréhension ; réparties en trois étapes : observer ; c'est analyser tout ce qui concerne les éléments périphériques du texte (titre, sous titre, chapeau, auteur, source, etc.). Analyser ; passer à l'étude analytique du texte, répondre à une série de questions portant sur la structure du texte, les procédés de l'énonciation, la visée de l'auteur. Enfin, expression écrite et/ ou orale pour pousser l'élève à reprendre ce qu'il a dégagé et à le réinvestir dans une dissertation personnelle.

Des activités et des exercices sur les outils linguistiques ; à la fin de chaque chapitre, on consacre un espace pour toutes les activités et applications relatives aux points de langue jugés importants dans la structuration du type de discours à étudier.

Des recherches documentaires, sous forme d'expression écrite ou orales, par exemple à la page 13 : *expression orale « Réalisez une enquête pour exposer à la classe l'histoire (par chronologie) de la création des lycées et technicums de votre ville ou de votre wilaya »*. A la page 47 : *expression écrite : « Renseignez-vous auprès des personnes ayant vécu l'époque coloniale pour exposer, en une vingtaine de lignes, les conditions sociales et économiques des Algériens à la veille du soulèvement du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.»*

Parfois, la recherche consiste à envoyer l'élève à d'autres disciplines comme à la page 19, on demande aux élèves de fouiller l'information dans leurs cours d'histoire.

Nous trouvons aussi des boîtes à outils (dans le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> chapitre). Il s'agit d'annexes dans lesquels on énumère les différents procédés de l'argumentation (2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> projet) ou les techniques d'expression (à la fin du manuel) à étudier durant cette dernière année (la lettre de motivation, le compte rendu critique / objectif, la synthèse de documents.) .

#### - Lien entre les chapitres :

Chaque chapitre vise un objectif différent de l'autre. Nous pouvons les traiter séparément. Pour les séquences, vaut mieux suivre l'enchaînement suggéré par les auteurs, car elles sont étroitement liées.

#### **VIII-4-3- Lisibilité :**

##### - Lisibilité liée aux aspects linguistiques du texte :

Les textes proposés sont abordables sauf quelques uns, que nous considérons compliqués, longs et difficiles à travailler avec les élèves ex pp 197-202. Parfois nous rencontrons des notes de bas de pages, concernant les noms propres p 28 ou les sigles p 31.

- Lisibilité liée aux aspects typographiques :

D'après la police des caractères, nous pouvons distinguer les titres, les sous-titres, les chapeaux qui introduisent quelques textes.

- Lisibilité liée aux aspects de mise en page :

Nous constatons que les mots sont suffisamment séparés. Nous pouvons les désigner facilement. L'interligne est modifié d'un support à un autre. Parfois, les lignes sont rapprochées (P110). D'autres, l'interligne est remarquable exemple : (P 139).

**VIII-4-4- Illustration :**

Photo de la couverture :

Comme nous l'avons expliqué, on reprend des images et des illustrations de tout le manuel. Pour donner une brève idée de ce que nous trouverons à l'intérieur.

Qualité et quantité des illustrations :

Nous constatons qu'il existe beaucoup d'illustrations (images, tableaux, photos, cartes, schémas) dans le manuel. Elles sont claires, suffisamment contrastées. Ces illustrations sont accompagnées soit de légendes, source de la photo ou les parties dans le schéma (carte P17, tableau P21, photo P92, P146, ...).

Adéquation de l'illustration à l'information qu'on veut donner :

Nous repérons facilement le rapport qui existe entre les textes et les illustrations qui les accompagnent. Ils ont le même thème (ex P 103). La majorité a une fonction explicative.

Mise en page et disposition des illustrations.

Les illustrations ne sont pas placées de la même façon d'un texte à l'autre. Et parfois, on présente des photos, ou des schémas auxquels on demande à l'élève de les transformer en texte écrits P146.

#### **VIII-4-5- Evaluation :**

##### Aspects généraux de l'évaluation :

Il y a une grande partie consacrée à l'évaluation dans ce dernier ouvrage. L'évaluation est présente sous tous ses types ;

##### *a)-L' évaluation diagnostique :*

Au début de chaque chapitre. Parfois un texte à étudier p 8, autre fois un dissertation à rédiger (production écrite de départ) : p126, p168.

##### *b)- L'évaluation formative :*

Elle est régulière dans le manuel, généralement à la fin de chaque séquence d'apprentissage sous la forme de textes, accompagnés d'une série de questions de compréhension et une question d'expression écrite.

On propose un ensemble d'activités concernant les points de langue relatifs aux séquences d'apprentissage.

##### *c)- L'évaluation certificative :*

Il y existe quatre, à la fin de chaque chapitre. Structurée de la même manière. On propose aux élèves un texte avec des questions de compréhension autour du texte (étude analytique) et une expression écrite.

##### *d)- L'auto-évaluation :*

Sous forme de tableaux dans lesquels on donne les critères que doit respecter l'élève et qu'il doit avoir dans le travail fini qu'il a réalisé. Une seule, P111 concernant l'évaluation de la synthèse de documents.

##### *e)- Les situations d'intégration :*

Dans les nouveaux programmes, ces situations sont données sous forme de projets à réaliser par les groupes des élèves. Le nombre est de trois à quatre travaux

à réaliser (selon la filière), différents sur le plan de la forme, le thème, la visée de communication, le destinataire.

L'ouvrage, qui est entre nos mains, suggère:

- 1- Dans le cadre de la commémoration d'une journée historique, réaliser une recherche documentaire puis faire la synthèse de l'information à mettre à la disposition des élèves dans la bibliothèque de l'établissement.
- 2- Organiser un débat d'idées puis en faire le compte rendu.
- 3- Dans le cadre d'une journée « portes ouvertes », exposer des panneaux sur lesquels seront reportés des appels afin de mobiliser les apprenants et les visiteurs autour des causes humanitaires.
- 4- Rédiger une nouvelle fantastique.

L'élève est guidé tout au long de son travail sur les projets suggérés à l'aide de feuilles de route.

*f) L'évaluation sommative :*

A la fin de cette année l'élève va passer une épreuve de baccalauréat, il doit se préparer de façon appropriée pour pouvoir l'affronter. Dans cet ouvrage, on ne propose aucune évaluation de ce type pour préparer l'élève à ce qui l'attend le jour de l'examen (par exemple : des sujets exemples)

#### **VIII-4-6- Autonomie d'utilisation:**

Facilitateurs pédagogiques :

La première page de chaque chapitre annonce l'intitulé. Mais on ne donne aucune précision sur les objectifs auxquels on doit aboutir à la fin du chapitre. De même pour les leçons.

Certes, on suggère une évaluation prédictive au début de chaque chapitre pour mesurer les prérequis des élèves, mais, on ne précise pas desquels, ou quels sont les plus pertinents pour pouvoir commencer le travail dans le chapitre.

Les activités de compréhension se terminent souvent par une récapitulation de l'information importante dégagée du texte, un résumé intitulé « faire le point ».

Facilitateurs techniques :

Ce manuel présente un avant propos, dans lequel on présente brièvement le contenu de l'ouvrage. Nous trouvons aussi une table de matières.



# **3<sup>e</sup>me chapitre**

## **Introduction :**

Dans le premier chapitre, nous avons présenté brièvement les contenus des curricula en exposant les compétences à installer pour chaque niveau, les capacités et les objectifs d'apprentissage. Nous avons, enfin, tenté de schématiser les objets d'étude et les intentions de communication.

Dans le deuxième chapitre, nous avons décrit les manuels scolaires de la façon la plus objective possible en évitant toute évaluation de ces derniers commençant par la présentation matérielle en arrivant jusqu'à l'organisation des contenus et l'évaluation sous toutes ses formes.

Nous irons plus loin dans le troisième et dernier chapitre de notre travail. Nous essayerons d'établir une comparaison entre les deux premiers chapitres. Pour pouvoir cerner le sujet dans toute sa composante. Nous expliquerons ce qu'on entend par une séquence d'apprentissage, et par un projet pédagogique puisque ce sont des notions clés dans l'installation des compétences au cours de l'année scolaire. Ensuite, nous passerons à une comparaison (étude analytique) des manuels scolaires. Ceci va être fait sur deux plans :

D'une part, nous aborderons le choix des supports et leur relation avec des objectifs assignés par les concepteurs des textes officiels dans l'étude des discours, de la grammaire, et du vocabulaire en relation.

Pour que notre travail recouvre le plus grand nombre de points, nous allons travailler par objet d'étude. Nous allons vérifier l'adéquation des instructions ministérielles avec les manuels au niveau des objets d'étude et des activités proposées.

Chaque objet d'étude est décomposé à trois niveaux :

Niveau discursif

Niveau textuel : les points à travailler au niveau des textes proposés

Niveau phrastique : concerne les points de langue (grammaire, vocabulaire, conjugaison, orthographe) à traiter.

Puis, nous passons à des exemples d'activités concernant la compréhension, la production écrite et orale.

D'autre part, nous travaillerons l'évaluation (diagnostique, formative, certificative). A partir de ce dernier point étudié, nous vérifierons si les manuels scolaires au secondaire proposés aident les élèves à être autonomes. En d'autres termes : apprendre aux élèves d'apprendre. Puisque cette réforme a pour objectif principal de rendre les élèves capables de traiter l'information qui se trouve en dehors de l'école (la télévision, les livres, Internet, etc.)

Enfin, nous passerons au statut de la langue française dans ces ouvrages étudiés. Comme nous l'avons précisé dans l'introduction, un manuel pour être au niveau des attentes du public, n'est fini qu'au bout de six ans au minimum, alors que ce n'est pas le cas pour les manuels scolaires et l'installation de la réforme éducative en Algérie. Ceci nous laisse proposer que les élaborateurs des manuels n'ont pas eu le temps de vérifier le statut de la langue française. Est-ce langue étrangère ou langue seconde ?

## I- Qu'est ce qu'une séquence ?

L'apprentissage doit être organisé en séquences d'apprentissage, la séquence d'apprentissage est suite coordonnée d'activités centrée sur l'apprentissage d'une compétence ou d'un genre textuel ou communicationnel. Elle est intégrée dans un ensemble plus vaste, le projet. Elle se termine par une évaluation.

Elle peut s'étaler sur quelques heures, quelques semaines, voire quelques mois. Tout dépend de la complexité de la compétence et des objectifs visés. Ces derniers sont évaluables.

## II- Comment planifier une séquence d'apprentissage ?

Elle comprend les parties suivantes ; mise en place de la séquence, activités de lecture ou d'expression, expression orale/ compréhension orale, activités de langue, activités de remédiation, évaluation, écriture/ réécriture, bilan de la séquence. Le tableau suivant illustre très bien les différentes étapes d'une séquence :

PHASES	C O N T E N U S
<b>Mise en place du projet et/ou de la séquence</b>  (1 heure)	<b>Mise en place du projet et de la séquence:</b> 1. Expression orale : imprégnation, négociation, objectifs et critères de réussite, préparation matérielle (besoins), répartition des tâches... 2. Evaluation diagnostique : (identification du pré requis indispensables à la réalisation du projet et/ou de la séquence) 3. présentation de la situation problème : (sujet de l'expression écrite par exemple)= production écrite de départ
<b>Activités de lecture/expression</b>  (2 heures)	<b>Phase de compréhension de l'écrit: 1ère séance</b> -- Etude d'un premier texte support : Hypothèses de sens et vérification, analyse thématique et mise en évidence des particularités discursives, textuelles et linguistiques du type de texte, test de compréhension (résumé du texte)... -- Moment d'expression orale libre (prolongement du texte)

	<p>-- Test d'évaluation : analyse d'un second texte par les élèves (grille de lecture, plan. (travail de maison)</p> <p><b>Phase de compréhension : 2ème séance</b></p> <p>-- Correction collective du test d'évaluation,  -- Formalisation : explicitation des particularités textuelles et linguistiques,  -- lecture oralisée : travail sur le code et sur la prosodie .....  -- Expression orale</p>
<b>Autour du poétique/expression orale/compréhension orale (1heure)</b>	Autour du poétique / Exercices d'écoute (compréhension orale)
<b>Activités de langue (Lexique, grammaire, orthographe etc..)</b>  (3 heures)	<p><b>Lexique</b></p> <p>-- thématique, relationnel, champs sémantiques et champs lexicaux, formation des mots etc.  -- test d'évaluation en fin de leçon</p> <p><b>Grammaire / orthographe/conjugaison</b></p> <p>Démarche inductive  + test d'évaluation en fin de leçon</p>
<b>Activités de remédiation</b> (1 heure)	<b>Exercices de remédiation et de consolidation</b> -- Correction des tests d'évaluation (grammaire et lexique) + autres exercices de remédiation et de consolidation.
<b>Evaluation</b>  (1 heure)	<b>Auto-évaluation / co-évaluation</b> --remise des copies aux élèves (production de départ) -- Elaboration ou présentation de la grille d'évaluation -- autocorrection en classe et/ou co-évaluation. Amélioration de la production de départ (= production intermédiaire)
<b>Activités d'écriture / réécriture</b> (2 heures)	<b>Activités d'écriture/réécriture</b> -- Exercices de préparation à l'écrit -- Techniques d'expressions écrites et orales Amélioration collective d'une production d'élève <b>compte-rendu de la production intermédiaire</b>
<b>Bilan</b>  (1 heure)	<b>Bilan de la séquence et état d'avancement du projet</b> --Liaison avec la séquence précédente et avec la séquence à venir -- activités diverses : Mises au point, lecture et montage de textes, projets individuels ou collectifs, débats, lectures complémentaires....

### **III- Manuels de 1 A.S. (lettres et sciences) :**

Objet d'étude n° 1 : La vulgarisation de l'information scientifique :

S'inscrit sous la première intention de communication, celle d'exposer pour donner des informations sur divers sujets. Pour pouvoir cerner tous les points et pour que ce soit organisé, nous aborderons les points suivants : les types de supports proposés, les activités d'apprentissage et les différents niveaux pour chaque objet d'étude :

En ce qui concerne le manuel des classes lettres, nous avons la même répartition des objets d'étude. Ce premier s'inscrit sous le premier projet « réaliser une campagne d'information à l'intention des élèves du lycée » et la première intention de communication celle d'exposer des informations sur divers sujets. Il est réparti en trois séquences d'apprentissage basées sur des techniques d'expression écrite. Dans ce premier palier du premier projet, on insiste sur la technique du résumé ; séquence 1 : contracter un texte, séquence 2 : résumer un texte à partir d'un plan détaillé, séquence 3 : résumer en fonction d'une intention de communication. Alors que le deuxième manuel précise qu'il s'agit d'un thème et non pas d'un objet d'étude. Il est traité sous l'angle du fait divers et de la nouvelle au cours du troisième projet: réaliser une nouvelle

*Types de supports :*

Dans les programmes on propose les supports suivants : des articles de journaux, de magazines, articles d'encyclopédie pour jeune, textes didactiques (géographie). Dans les deux manuels, nous retrouvons ces types de supports.

Dans le manuel des lettres, les textes proposés portent sur les thèmes suivants : l'environnement, la communication (la langue) et la ville. Tous les textes proposés dans ce premier chapitre répondent aux objectifs assignés dans les textes officiels. nous trouvons des textes extraits de l'encyclopédie Universalis P47, des articles de journaux p37, texte didactique p31 (cours de géographie) et des textes de

différents auteurs à visée explicative, « la terre et l'eau douce » p29 de I. Asimov, « le langage de l'image », p18 de Yves Agues et Jean Michel Croissandeau.

Dans le deuxième manuel adressé aux élèves de première année secondaire, nous remarquons que la plupart des textes sont des articles de presse, soit extraits de journaux ou du magazine « science et vie » ex : p 161, p164, p180.

Les questions qui accompagnent les supports proposés diffèrent d'un ouvrage à l'autre. Pour le manuel des lettres, nous avons à chaque fois une étude analytique des textes. Les questions visent tous les niveaux proposés dans les textes officiels : niveaux discursif ( l'effacement de l'auteur, le souci d'objectivité), textuel (le présent à valeur atemporelle, les différentes organisations textuelles( logique, chronologique et énumérative), la description objective et la cohésion textuelle par les substituts) et phrastique ( les subordonnées relatives, la subordonnée d'opposition et de concession, la subordonnée de cause et de conséquence, les tournures impersonnelles, la voix passive, le lexique de la cause/ conséquence, les substituts lexicaux, le lexique méta discursif). On retrouve presque tous les points.

Dans le second, les questions qui accompagnent les textes ne visent que la compréhension globale des supports proposés. Ces questions visent l'information essentielle, ceci est appliqué dans la plupart des textes sauf les cinq derniers textes, ils sont accompagnés d'étude analytique. Dans chaque texte on vise un point précis, pour le premier, on vise l'enchaînement logique ; les deux suivants ; les procédés explicatifs, et les deux derniers ; le discours objectivé.

#### *Grammaire/ Vocabulaire :*

Ils sont traités de manières différentes :

Pour le premier, ces points linguistiques sont abordés lors de l'étude des textes. Dans chaque support, on insiste sur un point précis, le présent de l'indicatif texte p 29, les différents types d'organisation : texte basé sur les enchaînements

logiques p29, texte basé sur l'organisation chronologique p16, texte basé sur l'énumération p 40. Puis on les reprend à la fin du chapitre sous forme d'exercices, on cerne à peu près tout ce qui est mentionné en haut.

Pour le deuxième, les outils linguistiques sont traités séparément, sous forme de leçons divisées en deux parties, dans une première, on propose un exemple ou une définition, ensuite des exercices.

En ce qui concerne le vocabulaire nous avons : la formation des mots à l'aide de suffixes et de préfixes, formation d'adjectifs qui expriment les formes, nous trouvons aussi le lexique thématique et le lexique relationnel. Dans ces parties, on demande à l'élève de chercher le sens de quelques mots dans le dictionnaire. Il y a aussi les procédés explicatifs.

Au niveau de la grammaire, nous avons la voix passive (on propose seulement trois phrases), le présent atemporel (sous forme d'un tableau dans lequel on demande à l'apprenant de relier chaque phrase avec la valeur du présent exprimée). Les rapports logiques et les substituts lexicaux et grammaticaux.

#### Objet d'étude n °2 : L'interview :

Dans ce deuxième objet d'étude, on insiste sur l'aspect oral de la langue puisque l'interview est souvent orale. Selon les textes officiels, les manuels doivent apporter sur la visée du texte, sur les interlocuteurs. Ils doivent aussi mettre au point le chapeau, les intentions communicatives par l'étude des actes de parole, les interlocuteurs du dialogue. Nous devons aussi trouver mentionné, au niveau textuel, la référence situationnelle, la structure et les séquences de l'interview, les marques de la langue orale, les niveaux de langue.



Au niveau de la phrase, on doit aborder l'interrogation sous toutes ses formes (totale, partielle, rhétorique), l'injonction, les marques personnelles, les formules d'ouverture et de clôture d'un dialogue, les expressions de reformulation.

Pour l'ouvrage adressé aux classes de lettres, ceci est le deuxième chapitre, il s'inscrit toujours sous le premier projet, et sous la deuxième intention de communication « Dialoguer pour se faire connaître et connaître l'autre ». Il est réparti en deux séquences d'apprentissage : séquence 1 : Questionner de façon pertinente, séquence 2 : La lettre personnelle. Le thème abordé est : les métiers.

Pour ce qui est du second ouvrage, l'interview est considéré comme objet d'étude s'inscrivant sous le premier projet « la monographie »

*Types de supports :*

Cassettes audio, articles de journaux, interviews réalisées par le professeur à partir des informations données dans un article de presse.

Les textes proposés dans les deux manuels sont des interviews avec des écrivains, scientifiques, acteurs. Dans le premier ouvrage, on présente seulement deux supports ; le premier (p69) un entretien entre un sociologue et un jeune (ce texte est riche des marques de l'oral) le deuxième (p 73) est une interview parue dans un magazine, avec un acteur, disposée en colonne pour mettre en valeur l'aspect de la presse. Les deux sont introduits par un chapeau qui précise la situation de communication (le lieu, le temps, les interlocuteurs). Ceci pour la première séquence d'apprentissage proposée, dans la deuxième, « la lettre personnelle », nous avons plusieurs lettres personnelles (entre famille, entre amis) parce que, comme on le précise dans le manuel : « quand une correspondance est suivie, elle ressemble à un dialogue ». p86.

Cependant, le deuxième ouvrage propose plus de supports à étudier, un seul extrait d'un journal p 27, tous ces textes ne sont pas introduits par des chapeaux ; on passe directement à l'interview ou l'entretien.

*Grammaire/ vocabulaire :*

On propose des exercices concernant le champ lexical de parler/ dialoguer, les tournures interrogatives, les substituts grammaticaux et de façon indirecte le discours rapporté.

Pour le second, on traite deux points de langue seulement, la phrase interrogative / interro-négative.

Objet d'étude n°3 : La lettre ouverte (argumentation)

Dans ce troisième objet d'étude, nous devons avoir présent dans les supports proposés, la présence du locuteur, le choix du raisonnement (implicite, explicite ou partiellement explicite, la prise en compte ou non de l'opinion adverse), l'ordre de présentation des arguments, l'enchaînement des arguments, les connexions logiques qui organisent les étapes du raisonnement, les modalisateurs, la mise en évidence des actes de parole, les articulateurs introduisant une réfutation, la cause et la conséquence sémantique. Au niveau de la syntaxe et du lexique, nous avons les points suivants : la différence entre « parce que » et « puisque », les subordonnées concessives, le lexique appréciatif ou dépréciatif, le conditionnel.

Pour le manuel des lettres, cet objet d'étude fait partie du deuxième projet : Rédiger une lettre ouverte à une autorité compétente pour la sensibiliser à un problème et lui proposer des solutions. Il est divisé en deux séquences qui s'appuient toujours sur les techniques d'expression écrite : séquence 1 : organiser son discours, séquence 2 : s'impliquer dans son discours. Le thème traité dans les écrits proposés est : les loisirs

Dans le manuel de la branche scientifique et technologique, cet objet fait partie aussi du deuxième projet. Ce dernier est complètement différent de ce qui est proposé dans les textes officiels : « Réaliser un dossier documentaire sur l’histoire des transports » ; les supports portent sur les thèmes suivants : les transports, le tourisme et les loisirs.

*Types de supports :*

Dans cette partie du programme, on laisse le libre choix des supports aux concepteurs des manuels et des enseignants. On précise qu’il faut que ce soit des textes à visée argumentative.

Manuel des classes lettres : on suggère des textes argumentatifs, dans lesquels on présente une ou deux thèses. Comme, nous avons mentionné avant, les questions qui les accompagnent portent sur la majorité des points indiqués dans les programmes ex : (les actes de parole/ les modalisateurs p 108), dans une première séquence, l’auteur s’exprime de façon implicite, alors que les textes de la 2<sup>ème</sup> séquence, l’auteur s’exprime de façon explicite (présence du pronom personnel « je »)

Manuel des classes scientifiques : on propose des textes sous forme de lettres personnelles (la mise en page) ou ouvertes p82, p83 parues dans les journaux. nous avons aussi des textes à visée argumentative mais qui n’est pas repérable facilement par un élève de première année secondaire qui apprend la langue française comme langue étrangère.

*Grammaire/ vocabulaire :*

Nous avons des exercices sur : les modalisateurs, les incises, l’expression de l’opposition, lexicque relationnel et les articulateurs. L’expression de la concession est abordée seulement au niveau des textes étudiés.

Pour le manuel des filières scientifiques, nous avons le vocabulaire de la correspondance, la ponctuation, l'apposition. Ce que nous remarquons dans ce troisième dossier, aucun des points précisés dans les textes officiels n'est abordé dans ce manuel.

Objet d'étude n 4 : Le fait divers :

On insiste sur les points suivants : la visée informative des textes (à partir d'un ancrage dans la réalité partagée par les lecteurs et le journaliste) les marques de présence du locuteur, les actes de parole, la fonction du chapeau, le choix de la voix passive ou active, l'introduction des dires des autres.

Au niveau textuel, nous devons trouver : les rapports titre, chapeau, corps du texte, la distribution des temps par rapport au présent, organisation chronologique, les anaphores, les cataphores, l'emploi du conditionnel, le style direct/ indirect.

Au niveau phrastique : les concepteurs doivent mentionner dans leurs ouvrages : la nominalisation, le passé composé, le plus que parfait, le conditionnel, les verbes introducteurs de style direct et indirect, les connecteurs, le lexique du délit, de l'insolite et de l'accident.

Ce dossier consiste la première partie du dernier projet « rédiger une biographie romancée ». Il est divisé en deux séquences, séquence 1 : Relater objectivement un événement, séquence 2 : S'impliquer dans la relation d'événements. Ceci dans le manuel des classes tronc commun lettres. Alors que dans celui adressé aux classes tronc commun science et technologie, il s'inscrit sous le troisième projet : « rédiger une nouvelle »

*Types de supports :*

On insiste sur les journaux comme supports d'étude.

Dans les deux manuels, tous les supports sont extraits de journaux. Dans le manuel des lettres, nous trouvons toutes les catégories du fait divers (insolite, catastrophe, accident, méfait) alors que dans celui des sciences, nous avons seulement des faits divers qui rapportent soit des accidents ou des événements insolites, et la majorité des faits se passe en Algérie.

*Grammaire/ vocabulaire :*

Il y a des points abordés dans les textes comme la nominalisation. Nous avons des exercices sur : la voix passive / active, les temps employés dans le fait divers (le passé composé), des textes lacunaires à compléter par des mots et expressions pour enrichir le champ lexical des apprenants, les substituts grammaticaux

Dans le second, nous avons : la nominalisation (à base verbale et à base adjectivale) et le présent d'énonciation. Aucun autre point n'est abordé ailleurs les exercices ou dans l'étude des textes.

Objet d'étude n°5 : la nouvelle

Pour le niveau discursif ; nous avons la prise en charge du récit le narrateur personnage/ le narrateur, les fonctions de la description, la dramatisation et le schéma actantiel.

Pour le niveau textuel ; nous avons les temps du récit, schéma narratif simple, et le schéma narratif complexe, les articulateurs chronologiques, la cohérence du personnage par sa description et sa fonction.

Pour le niveau phrastique : les temps du récit (passé simple/ imparfait, présent de narration), le conditionnel, les verbes introducteurs du style directe et indirect, les verbes de perception (vue, ouïe).

Ceci est le dernier objet d'étude dans le programme, il consiste la seconde partie du dernier projet, il comprend trois séquences : séquence 1 : Organiser le récit chronologiquement, séquence 2 : Déterminer les forces agissantes, séquence 3 : Enrichir le récit par des énoncés descriptifs et des dire.

*Types de supports :*

On ne propose pas les types de supports à privilégier.

Dans les deux manuels, nous avons affaire à des textes narratifs (pas forcément des nouvelles). Dans celui des classes scientifiques, on présente deux nouvelles seulement, une première de Ray BRADBURY « la fusée » et une deuxième de Guy de MAUPASSANT « la ficelle ». On insiste sur le schéma narratif, actantiel, les actants, les temps du récit.

*Grammaire/ vocabulaire :*

Pour le manuel des classes scientifiques, aucun point de langue n'est mentionné dans ce dernier objet d'étude. Alors que l'autre, on propose des exercices qui portent sur les temps du récit, le conditionnel, la description à l'aide des adjectifs et des adverbes.

**L'évaluation :**

Pour le manuel des filières scientifiques, nous n'avons rencontré aucune évaluation au cours de notre étude de cet ouvrage. L'évaluation est négligée sous toutes ses formes (diagnostique, formative, certificative)

Pour celui des filières littéraires, nous avons tous les types d'évaluation (précisés dans le deuxième chapitre). On accorde même une place importante à l'expression écrite, le découpage en séquences d'apprentissage s'appuie sur les techniques d'expression. On demande presque à la fin de chaque support proposé à l'étude une production écrite, elles sont nombreuses et leurs consignes sont variées.

Dans le second manuel traité, nous avons moins d'exercices d'écriture destinés aux élèves.

#### **IV- Manuel de 2 A.S.**

Pour cette deuxième année du cycle secondaire, nous avons un seul ouvrage adressé à toutes les branches. Nous avons aussi cinq objets d'étude pour les classes de lettres et langues étrangères et lettres et philosophie, et quatre pour les branches scientifiques.

Objet d'étude n°1 : Le discours objectivé :

Au niveau discursif : Visée démonstrative, démarches et procédés de la démonstration, situation d'énonciation du texte démonstratif et degré d'implication de l'énonciateur (ce qui montre la différence entre objectif et objectivé).

Au niveau textuel : l'induction, la déduction, syllogisme, le système anaphorique, les connecteurs réthorico- logiques qui ponctuent le texte.  
Les types de progression, Le champ lexical relatif au domaine considéré (géographie, sociologie, philosophie...)

Au niveau phrastique : le présent de vérité générale, l'expression lexicalisée de la cause/ conséquence, la nominalisation, le conditionnel utilisé dans la subordonnée introduite par si, les procédés de reformulation.

Il est composé de trois séquences, séquence 1 : présenter un fait, une notion, un phénomène, séquence 2 : démontrer, prouver un fait, séquence 3 : commenter des représentations graphiques.

*Types de supports :*

Textes didactiques, articles d'encyclopédies, ouvrages traitant de sujets divers. Alors que dans les niveaux présentés ci-dessus, on insiste sur l'aspect démonstratif des textes.



Les textes proposés sont tous des textes de type explicatif, nous n'avons aucun texte qui a une visée démonstrative. Nous trouvons les points précisés au niveau textuel et au niveau discursif.

*Grammaire/ vocabulaire :*

La grammaire et le vocabulaire sont présentés comme ce qui suit : l'outil linguistique à aborder, l'objectif, un exemple puis une règle ou une récapitulation et enfin on passe à l'application. On suggère des exercices à difficulté progressive. Pour ce premier objet d'étude, presque tout ce qui est mentionné dans les textes officiels est repris. Nous avons la tournure présentative, l'emploi des mots génériques et spécifiques, la progression thématique, le vocabulaire du raisonnement, l'expression de la cause/ conséquence, les tournures explicatives, l'emploi du conditionnel.

Objet d'étude n°2 : Le discours théâtral :

Ceci ne concerne que les classes littéraires

Au niveau discursif : La visée du texte théâtral, théâtre et mise en scène, la double énonciation du texte théâtral, le dialogue comme mode narratif, personnages et stéréotypes, le temps et l'espace dramatique.

Au niveau textuel : Présentation et organisation du discours théâtral :

(actes, scènes, etc.), didascalies (indications scéniques.), les répliques ( le dialogue, le monologue, l'aparté), la caractérisation selon le point de vue, niveaux de langue, décors et lieux de l'action ( lieux évoqués et lieux représentés), durée de l'action (temps de l'action, temps de l'histoire).

Au niveau de la phrase : Lexique spécifique au théâtre, Les tournures interrogatives et exclamatives, discours direct et indirect, distribution des temps par

rapport à un repère énonciatif, moment de l'énonciation, les indices spatio-temporels.

Proposé à la fin du manuel, s'inscrit sous le dernier projet, mettre en scène un spectacle. Réparti en trois séquences d'apprentissage : séquence 1 : scénariser un texte, séquence 2 : élaborer une saynète à partir d'une bande dessinée, séquence 3 : transposer un récit en dialogue.

*Types de supports :*

Extraits de pièces de théâtre, saynètes, synopsis de pièces, récits respectant les trois unités (temps, lieu, action) et celles les transgressant (théâtre moderne). Pièces de théâtre filmées, monologues.

Nous trouvons tout type de supports et de textes théâtraux (synopsis p174, scénario p175, sketches p166, extrait de pièce de théâtre p154).

*Grammaire/ vocabulaire :*

Nous rencontrons tous les points avancés avant à l'exception du vocabulaire du théâtre.

Objet d'étude n °3 : le plaidoyer et le réquisitoire :

Niveau discursif : la visée argumentative (convaincre et persuader l'autre), les arguments liés aux sentiments et les arguments liés à la raison, le degré d'implication de l'énonciateur.

Niveau textuel : ouverture et clôture d'un texte argumentatif, les rapports logiques explicites et implicites, arguments et contre arguments, l'organisation logique et chronologique,

Niveau phrastique : lexique de l'opposition, l'opposition sémantique (antonymes), les verbes d'opinion, les modalisateurs.

*Types de supports :*

Textes à visée argumentative, publicité.

Plaidoyer et réquisitoire est un peu différent d'argumenter, c'est plutôt dans le cadre d'un procès pour défendre un accusé. Nous avons des textes argumentatifs mais aucun texte qui propose un plaidoyer ou un réquisitoire. C'est comme une répétition de ce qui a été pris en première année.

*Grammaire/ vocabulaire :*

On propose les rapports logiques explicites/ implicites, la reformulation, les modalités appréciatives, l'antonymie, les modalisateurs.

Objet d'étude n°4 : la nouvelle d'anticipation :

Niveau discursif : visée symbolique de la nouvelle, espace et temps de la fiction, relation entre narration/ histoire.

Niveau textuel : L'espace futuriste comme indice temporel et comme force agissante, les passages explicatifs, les passages descriptifs. La focalisation et les modes de vision du narrateur. Etude de l'ouverture et de la clôture de la nouvelle (la circularité de la nouvelle).

Niveau phrastique : lexique relationnel au futur et aux technologies, la caractérisation, les indices et les indicateurs temporels.

S'inscrit sous le troisième projet, contient deux séquences d'apprentissage : séquence 1 : rédiger un texte d'anticipation, séquence 2 : imaginer et présenter le monde de demain.

*Types de supports* : extraits de récits d'anticipation d'auteurs comme J. Verne, I. Asimov, P. Boulle. Des nouvelles à caractères scientifiques.

Les nouvelles ont pour cadre temporel le futur. Une écrite par Kit READ, une autre de Pierre Van De Ginte.

*Grammaire/ vocabulaire :*

L'objectivité et la subjectivité, le vocabulaire de l'hypothèse, le vocabulaire de l'avenir.

Objet d'étude n° 5 : le reportage touristique/ le récit de voyage

Niveau discursif : visée informative et incitative du discours, relation texte/ image, les formes discursives dans le reportage.

Niveau textuel : typographie et paratexte, commentaires et description statique et itinérante, les marque de subjectivité, les documents iconiques (tableaux, cartes, images), la structure chronologique.

Niveau phrastique : propositions subordonnées relatives explicatives et déterminatives, subordonnées de but, comparaison et métaphore, personnification, verbes de perception, lexiques péjoratif et mélioratif.

Consiste la première partie du troisième projet. Les séquences sont au nombre de deux : séquence1 : rédiger un récit de voyage, séquence2 : produire un texte touristique à partir d'un reportage.

*Types de supports :*

Reportages touristiques, carnets de voyage.

Nous retrouvons des textes extraits de journaux, et de carnets de voyage.

*Grammaire/ vocabulaire :*

La substitution lexicale (lexique péjoratif, mélioratif), les subordonnées relatives et la comparaison/ métaphore.

## **V- Manuel de 3 A.S. :**

Pour ce niveau, nous avons seulement quatre objets d'étude, trois concernent les classes scientifiques. On précise le niveau discursif et le niveau textuel.

Objet d'étude n°1 : documents et textes d'histoire :

Niveau discursif : visée explicative du discours historique, exposé historique et narration, degré de distanciation de l'énonciateur par rapport aux événements relatés.

Niveau textuel : ancrage historique, procédés d'objectivation du discours historique, procédés d'authentification des faits évoqués, Personne et personnage, chronologie et rapport au présent, les commentaires du scripteur.

Il se compose de trois séquences ; séquence 1 : présenter un fait d'histoire, séquence 2 : introduire un témoignage dans un fait d'histoire, séquence 3 : commenter et analyser un fait d'histoire.

*Types de supports :*

Les supports ayant pour sujet ou pour cadre l'Histoire ; textes didactiques, mémoires, témoignages, documents et supports audio-visuels, extraits de romans historiques (ce dernier support ne concerne que les classes littéraires).

Presque tous les supports portent sur la période de la colonisation française de l'Algérie, nous avons à peu près tous les types de supports mentionnés ci-dessus sauf les supports audio-visuels.

*Grammaire/ vocabulaire :*

Puisque dans les programmes, on ne précise pas ce point, on laisse le choix des outils linguistiques au gré des concepteurs et des enseignants, nous avons des exercices sur : la nominalisation, les indices temporels, les modalisateurs, les indices de présence du narrateur.

Objet d'étude n °2 : l'appel :

Niveau discursif : visée exhortative, agir et faire agir, stratégies de l'appel

Niveau textuel : l'organisation de l'appel, la rhétorique de l'appel.

Il comprend deux séquences ; séquence1 : comprendre l'enjeu de l'appel et structurer ce dernier, séquence 2 : inciter son interlocuteur à agir.

*Types de supports :*

Les textes exhortatifs, les affiches, les manifestes et les chansons engagées

Les supports proposés répondent aux critères des textes exhortatifs, nous avons des textes écrits, des affiches, les chansons engagées.

*Grammaire/ vocabulaire :*

L'expression de but, le lexique de l'exhortation, les verbes de modalité.

Objet d'étude n °3 : le débat d'idées :

Niveau discursif : prendre position, prendre en compte son destinataire dans le discours, la polyphonie

Niveau textuel : les figures de style, le système d'énonciation, les connotations, les citations comme arguments d'autorité, l'interpellation, les séquences narratives comme exemples pour l'argumentation.

Réparti en deux séquences d'apprentissage ; séquence1 : s'inscrire dans le débat : convaincre ou persuader, séquence 2 : prendre position dans un débat : concéder ou réfuter

*Types de supports :*

Textes et articles polémiques, supports audiovisuels divers.

On suggère des textes à visée argumentative, dans lesquels on présente des arguments pour ou contre une thèse. Mais aucun support audio ou audiovisuel n'est fourni.

*Grammaire/ vocabulaire :*

Nous n'avons pas des activités qui portent clairement sur la grammaire et le vocabulaire (une seule concernant les verbes qui expriment la cause/conséquence). Les exercices sont souvent des sujets de rédactions personnelles

Objet d'étude n°4 : la nouvelle fantastique :

Niveau discursif : visée : représentation singulière d'un monde, rapport histoire / narration, dramatisation et visée de la nouvelle.

Niveau textuel : Le point de vue du narrateur, les rythmes du récit, Evolution de la description des actants et du décor, la structure complexe de la nouvelle.

Réparti en trois séquences d'apprentissage, séquence1 : introduire le fantastique dans un cadre réaliste, séquence 2 : exprimer son imaginaire dans une nouvelle fantastique, séquence3 : comprendre l'enjeu de la nouvelle fantastique.

*Types de supports :*

Nouvelles fantastiques à ressort psychologique.

On propose des nouvelles comme « la main, la peur » de Guy de MAUPASSANT, « suicide au parc » de Dino BUZZATI, les points présentés aux niveau textuel et discursif sont repris dans les textes proposés.

*Grammaire/ vocabulaire :*

Les points traités sont : les modalisateurs, les verbes d'opinion, les verbes de perception (vue, ouïe)

## **VI- Les séquences d'apprentissage/ Les projets pédagogiques :**

Comme nous l'avons précisé auparavant, les séquences consistent l'outil d'installation des compétences. Cette notion est présente dans tous les ouvrages sauf celui des branches scientifiques. Dans ce dernier, nous rencontrons ce terme dans deux situations totalement différentes, une première fois pour exprimer les séquences narratives d'une nouvelle. Une seconde fois au cours du dernier thème abordé dans le manuel « la vulgarisation scientifique ». La séquence concerne un seul point et cela trois fois successives : «les enchaînements logiques, les procédés explicatifs, l'objectivité ». Elle comprend ici un texte accompagné d'une étude analytique, puis les points de langue relatifs (lexique/ syntaxe).

En revanche, la séquence a presque la même représentation pour les concepteurs des trois autres manuels. Chaque objet d'étude comprend entre deux et quatre séquences. Elles sont organisées de la même façon, une évaluation formative à la fin de chacune, sauf dans celui des deuxièmes années secondaires- nous avons des activités complémentaires à la fin de chaque séquence. – Dans tous les ouvrages, nous avons la même organisation : des textes supports accompagnés de questions portant sur les points jugés importants et une récapitulation sous forme d'une règle ou d'une mise au point puis une expression écrite.

En ce qui concerne les projets pédagogiques, les mêmes étapes suivies dans tous les manuels sauf, toujours, celui des premières années filières scientifiques et technologiques, les projets sont donnés et présentés de façon ambiguë et ils sont totalement différents de ce qui est présenté dans les textes officiels projet 1 : la monographie, projet 2 : un dossier documentaire sur l'histoire des transports, projet3 : réaliser une nouvelle.

Pour les manuels de première année lettres, deuxième et troisième année secondaires, nous avons toujours une évaluation diagnostique avant d'entamer le projet et une autre certificative pour le clôturer.



### Manuel de 1A.S. (lettres) :

Les mêmes projets proposés dans les textes officiels sont repris sans modifications. On présente trois projets (déjà mentionnés dans le deuxième chapitre)

### Manuel 2A.S. :

Les projets proposés à titre d'exemple dans les programmes sont :

1. Réaliser une recherche documentaire portant sur les grandes découvertes techniques et leur évolution en ciblant (par groupes), l'aérospatiale, la médecine, les médias. Puis en faire un compte rendu dans le cadre d'une journée scientifique.
2. Ecrire une petite pièce théâtrale et le livret qui lui correspond pour la présenter dans le cadre d'un échange culturel. Cette pièce, qui opposera deux instances adverses dans un tribunal imaginaire (avec juges, jurés et témoins à charge et à décharge) présentera un événement historique qui s'inscrirait dans les grands tournants de la pensée humaine (par exemple : le procès de Galilée).
3. Dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de la mort de Jules Verne, constituer un recueil qui présenterait des nouvelles ayant pour décor un monde futuriste.

Alors que dans le manuel nous avons quatre projets proposés,

1- Concevoir et réaliser un dossier documentaire pour présenter les grandes réalisations scientifiques et techniques de notre époque

2- Mettre en scène un procès pour défendre des valeurs humanistes

3- Présenter le lycée, le village, la ville ou le monde de vos rêves, pour faire partager vos idées, vos aspirations.

4- Mettre en scène un spectacle pour émouvoir ou donner à réfléchir (classes de lettres).

Ce qui intrigue dans le deuxième projet proposé, c'est le verbe utilisé : « mettre en scène » relatif au théâtre, alors que cet objet d'étude ne concerne que les classes de lettres.

Manuel de 3A.S. :

Les mêmes projets (mentionnés dans le deuxième chapitre) sont repris avec l'ajout d'un quatrième pour les classes lettres « rédiger une nouvelle fantastique »

## VII- La capacité d'apprendre à apprendre :

L'école n'est plus la seule source du savoir de nos jours, et l'enseignant n'est pas celui qui détient l'information, aujourd'hui, on peut trouver des apprenants qui dépassent leurs enseignants. C'est pourquoi l'Algérie a opté pour une méthode d'enseignement/ apprentissage qui favorise l'autonomie de l'apprentissage. On vise maintenant à apprendre à l'élève d'apprendre, de traiter l'information tout seul hors de l'école, au cours de sa vie quotidienne. Est-ce que les manuels proposés favorisent cette faculté chez l'apprenant algérien ?

Pour pouvoir réaliser cette fonction, le manuel doit répondre aux critères<sup>29</sup> suivants :

Encourager la recherche individuelle,

Encourager la découverte par l'élève, mais il faut savoir qu'est ce qui est bon à faire découvrir (des relations à partir d'éléments donnés) et ce qui est impossible de faire découvrir (ce qui est fixé de façon conventionnelle),

Rendre le manuel ouvert par exemple : résumés à compléter.

Encourager chez l'élève le recours systématique au dictionnaire.

Dans les nouveaux manuels, nous avons des recherches documentaires demandées aux élèves, les points de langue sont abordés souvent lors de l'étude des textes, et nous considérons ceci comme un encouragement à la découverte individuelle, mais ce qui manque, c'est le renvoi vers le dictionnaire (sauf dans le manuel des classes de premières années filières scientifiques et technologiques, nous avons plusieurs exercices qui renvoient l'élève vers le dictionnaire pour la recherche de mots difficiles et nouveaux) , et le caractère du manuel ouvert, on demande souvent à l'élève de résumer ou de faire la synthèse même si c'est la première fois qu'il aborde cette technique d'expression.

---

<sup>29</sup> F.M.GERARD, X.ROEGIERS, p 150, op.cit.

### **VIII- Le statut de la langue française :**

L'Algérie a été colonisée par l'armée française en 1830, cette colonisation a duré 132 ans. Durant cette longue période de l'histoire de l'Algérie, la France a tout essayé pour supprimer l'appartenance à l'identité arabo-musulmane. L'apprentissage enseignement était seulement en langue française qui était considérée comme langue officielle. La langue arabe n'était utilisée que dans les écoles coraniques.

Après l'indépendance le statut de langue français a changé progressivement, de la langue officielle, à la langue vernaculaire, ensuite seconde et enfin considérée comme langue étrangère.

Dans les programmes, on précise que la langue française est enseignée comme langue étrangère. Dans les quatre nouveaux manuels scolaires, nous avons trois qui ont la même organisation ; celui de la première année secondaire lettres, et ceux de la deuxième et troisième années. Alors que dans le dernier ouvrage, l'organisation est totalement différente.

Prenant par exemple, l'organisation de l'apprentissage de la compréhension de l'écrit dans une classe qui apprend le français comme langue étrangère. La séance doit passer par les étapes suivantes, observation du paratexte, émettre des hypothèses de sens avant même de passer à la lecture du support, ensuite passer à une lecture silencieuse et essayer de vérifier les hypothèses émises par les élèves. Puis passer une analyse approfondie en faisant un balayage du texte. Il vaut mieux éviter qu'il soit linéaire pour ne pas habituer l'élève à la simplicité. Il ne faut pas négliger les éléments du texte par ex : la ponctuation, les connecteurs, les articulateurs. Il faut varier les questions et les supports. Dans une dernière étape, on peut proposer un tableau, un résumé à compléter. Pour clôturer la séance, le professeur peut suggérer la lecture magistrale à quelques élèves et en profiter pour corriger les erreurs phonétiques de ses apprenants.

De ce point, nous pouvons dire que le statut de la langue française varie d'un ouvrage à l'autre. Pour les trois ouvrages cités, nous pouvons dire que le français est exposé comme langue étrangère, alors que dans le dernier, la compréhension est abordée autrement. Comme nous l'avons précisé précédemment, on pose directement des questions concernant la compréhension globale du texte. Nous pouvons dire que dans cet ouvrage, il ne s'agit pas de français langue étrangère.

## **Conclusion :**

L'Algérie s'est fixée de nouveaux objectifs à atteindre au bout de trois ans par l'installation de nouveaux programmes avec une nouvelle approche (l'approche par compétences). Les points forts de ces programmes selon X. Roegiers :

- Un très haut niveau de réflexion mené sur les disciplines.
- Une abondance et une vitesse de production impressionnante.
- La concrétisation des valeurs visées par le système éducatif.
- La volonté de travailler sur les opérations cognitives de haut niveau ; analyser, commenter
- La volonté de développer l'évaluation formative.

Mais il reproche aux nouveaux programmes d'être ambigus. Certes ces derniers accordent une place importante à l'évaluation formative mais ils négligent totalement l'évaluation certificative. On donne des propositions générales concernant le profil final et en conséquence les activités proposées visant à mettre en place l'objectif attendu.

Les nouveaux manuels puisent les activités et les instructions des textes officiels. Comme nous venons de le démontrer dans le travail présent, les manuels répondent aux objectifs assignés.

Le manuel de première année secondaire pour les classes lettres peut être considéré comme l'ouvrage qui reprend le plus les contenus des programmes. On a respecté le nombre de projets, nous retrouvons toutes les formes d'évaluation, on demande à la fin de chaque support étudié un travail soit oral, écrit, individuel ou collectif pour réinvestir ce qu'il a appris au cours de l'étude du texte.

Le manuel de première année secondaire pour les branches scientifiques et technologiques est ambigu, commençant par les projets qui sont totalement différents de ce qui est proposé dans les programmes, absence totale de toute

évaluation, de séquences d'apprentissage. La mise en page –comme nous l'avons précisé dans le deuxième chapitre- ne facilite pas l'utilisation. Les outils linguistiques sont abordés séparément.

Le manuel de deuxième année secondaire reprend lui aussi les objectifs des nouveaux programmes avec l'introduction de quelques modifications. Dans ce troisième ouvrage, nous avons quatre projets proposés, le deuxième et le quatrième sont presque les mêmes « mettre en scène ». Toujours concernant le deuxième projet proposé : «mettre en scène un procès pour défendre des valeurs humanistes » c'est un peu ambigu, qu'est-ce qu'on entend par « valeurs humanistes ». Pour le premier objet d'étude « le discours objectivé », nous n'avons aucun support à visée démonstrative ou un support duquel nous pouvons dégager les étapes de la démonstration. Il faut noter aussi qu'aucune évaluation formative n'est proposée. Nous avons une évaluation diagnostique au début de chaque projet et une autre certificative à la fin.

Le manuel de troisième année secondaire, adressé à toutes les filières, est un ouvrage bien organisé. Nous pouvons repérer l'organisation des apprentissages facilement, une évaluation diagnostique pour entamer le projet, un bain de textes de même type discursif, une évaluation formative à la fin de la séquence et une autre certificative à la fin du projet. Il ressemble dans son organisation à celui des premières années lettres.

Le fait poétique est abordé dans tous les manuels étudiés, de façons différentes, mais présent. Nous trouvons des poèmes tout au long de l'ouvrage (1 A.S.) ou rassemblés à la fin : (2A.S.).

Ce que nous reprochons aux nouveaux manuels est l'absence de supports oraux malgré la place accordée à l'oral dans l'installation des différentes compétences au niveau de plusieurs objets d'étude. Ainsi que l'absence des corrigés

des exercices proposés dans le manuels (ni à la fin des ouvrages ni dans un autre ouvrage séparé).

Le français est considéré dans les pays du Maghreb comme une langue étrangère, mais est-ce que les manuels scolaires sont conçus de la même façon en Algérie et au Maroc? Reste à établir une étude comparative entre les contenus des programmes, des manuels dans une étude ultérieure.



## **Bibliographie :**

### **Corpus étudié:**

**Manuels de 1A.S.**

**Manuel de 2A.S.**

**Manuel de 3A.S.**

### **I- Ouvrages :**

**BENMESBAH Ali**, Le français dans le monde, nov. –déc., 2003, n°330.

**BENRABAH, M.** Langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique, ed. Séguier, 1999.

**BOUDALIA GREFFOU M.**, L'école algérienne de pavlov à Ibn Badis, ed. Laphomic, 1989.

**CARRE, P. CASPAR, P.** Traité de sciences et techniques de la formation, Dunod, Paris, 1999.

**CHEVALIER, B.** Méthodes pour apprendre, ed. Nathan, 1993.

**COSTE, D.** vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues (1968-1988), Didier Hatier, Paris, 1994.

**De VECCHI, G.** Aider les élèves à apprendre, ed. Hachette, 1992.

**GERARD, F.M., ROEGIERS, X.** Concevoir et évaluer des manuels scolaires, De Boeck, 1993.

**JONNAERT, M.** Journal l'UQUAM, vol XXXIII, n °1, 16/04/2007.

**Le BOTERF, G.,** De la compétence, essai sur un attracteur étrange, Editions d'organisations, Paris, 1995.

**MEIRIEU, Ph.** Apprendre... oui, mais comment ? Paris, ESF, 1987, 5<sup>ème</sup> édition 1990.

**PERRENOUD, Ph.** Des savoirs aux compétences « de quoi parle-t-on en parlant de compétences ? Pédagogie collégiale (Québec), n 01, octobre 1995, pp20-24.

**PERRENOUD, Ph.** L'approche par les compétences, une réponse à l'échec scolaire ? Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 2000.

**ROEGIERS, X.** Savoirs, capacités et compétences à l'école : une quête de sens, Forum-pédagogies, mars 1999, pp 24-31.

**ROEGIERS, X,** présentation Pr. Boubakeur Benbouzid, L'approche par compétences dans l'école algérienne, O.N.P.S. 2005.

**SEGUIN,R.** L'élaboration des manuels scolaires – guide méthodologique, UNESCO, 1989

**TIRENIFI. M.E,** Le français dans tous ses états en Algérie, vers de nouvelles perspectives de professionnalisation, in cahiers de langue et de littérature, actes de journées d'études « enseignement des langues étrangères et impératifs du travail », septembre 2004.

**sitographie :**

[www. Pdci. Uquebec.ca](http://www.Pdci.Uquebec.ca)

[www. Cueep.univ.lille1.fr](http://www.Cueep.univ.lille1.fr)

[www. Technocompétences.qc.ca](http://www.Technocompétences.qc.ca)

[www. eduFle.fr](http://www.eduFle.fr)

[www.Khouasweb.123.fr](http://www.Khouasweb.123.fr)

[www. Algériefle. Cfun.fr](http://www.Algériefle. Cfun.fr)

[www.Oasisfle.com](http://www.Oasisfle.com)

[www. CIEP.fr](http://www. CIEP.fr)

[www. Lepointdufle.net](http://www. Lepointdufle.net)

## Sommaire :

Introduction.....	3
1 <sup>ier</sup> chapitre :	
Introduction .....	9
I- Pourquoi cette réforme ?.....	11
a- Facteurs internes	
b- Facteur externes	
II- En quoi consiste cette réforme ?.....	11
III- Les limites et les richesses de la pédagogie par objectifs .....	13
III-a- Les avantages de la PPO	
III-b- Les limites de la PPO	
IV- Approche par compétences/ pédagogie par objectifs.....	15
V- La compétence	
V-a- Qu'est ce que la compétence ?.....	19
V-b- Les caractéristiques de la compétence.....	19
VI- Les capacités :.....	20
VI- a- Les caractéristiques de la capacité .....	20
VII- Les contenus des programmes	
VII-a- Le programme de 1 <sup>ière</sup> année secondaire.....	21
VII- a-1- le profil d'entrée au cycle secondaire.....	22
VII-a-2- Le profil de sortie à la fin de la première année secondaire.....	23
VII- a-3- Les compétences à installer en 1A.S.....	
VII- a-3-1- Au niveau de la lecture .....	23
VII- a-3-2- Compétence de production.....	24
VII- b- Le programme de 2 <sup>ème</sup> année secondaire	
VII-b-1- Le profil d'entrée en deuxième année secondaire.....	27
VII-b-3- Les compétences, les capacités et les objectifs d'apprentissage.....	

VII-b-3-1- De compréhension.....	27
VII-b-3-2- De production.....	28
VII- c- Le programme de 3 <sup>ème</sup> année secondaire	
VII- c- 1- Profil d'entrée en 3 <sup>ème</sup> A.S.....	30
VII-c-2- Les compétences disciplinaires	
VII-c-2-1- De compréhension.....	30
VII-c-2-2- De production.....	30
Schémas des objets d'étude et intentions de communication .....	32
Chapitre II :	
Introduction .....	36
I- La définition du manuel .....	38
II- Par qui est-il utilisé ?.....	38
III- Les fonctions du manuel .....	39
IV- Les caractéristiques des contenus des manuels.....	41
V- L'élaboration du manuel .....	42
VI- Structure du manuel fini.....	43
VII- Structure d'un chapitre.....	44
VIII- Description des manuels scolaires secondaires	
VIII-1- Le manuel de 1 A.S. tronc commun lettre	
VIII-1-1-présentation matérielle.....	45
VIII-1-2- Structure du contenu.....	46
VIII-1-3- Lisibilité.....	47
VIII-1-4- Illustration.....	48
VIII-1-5- Evaluation.....	49
VIII-1-6- Autonomie d'utilisation:.....	51
VIII-2- Le manuel de 1 A.S. tronc commun science et technologie	
VIII-2-1-présentation matérielle.....	53
VIII-2-2- Structure du contenu.....	54
VIII-2-3- Lisibilité.....	55

VIII-2-4- Illustration.....	56
VIII-2-5- Evaluation.....	57
VIII-2-6- Autonomie d'utilisation.....	58
VIII-3- Le manuel de 2 A.S	
VIII-3-1-présentation matérielle.....	59
VIII-3-2- Structure du contenu.....	60
VIII-3-3- Lisibilité.....	61
VIII-3-4- Illustration.....	62
VIII-3-5- Evaluation.....	62
VIII-3-6- Autonomie d'utilisation.....	63
VIII-4- Le manuel de 3 A.S	
VIII-4-1-présentation matérielle.....	66
VIII-4-2- Structure du contenu.....	67
VIII-4-3- Lisibilité.....	68
VIII-4-4- Illustration.....	69
VIII-4-5- Evaluation.....	70
VIII-4-6- Autonomie d'utilisation .....	71
Chapitre 3 :	
Introduction .....	74
I- Qu'est ce qu'une séquence ?.....	76
II- Comment planifier une séquence ?.....	76
III- Manuels 1 A.S.	
Objet d'étude n°1 : la vulgarisation de l'information scientifique.....	78
Objet d'étude n°2 : l'interview.....	80
Objet d'étude n°3 : la lettre ouverte.....	82
Objet d'étude n°4 : la fait divers.....	84
Objet d'étude n°5 : la nouvelle.....	85

#### IV- Manuel 2 A.S.

Objet d'étude n°1 : le discours objectivé.....	88
Objet d'étude n°2 : le discours théâtral.....	89
Objet d'étude n°3 : le plaidoyer et le réquisitoire.....	90
Objet d'étude n°4 : la nouvelle d'anticipation.....	91
Objet d'étude n°5 : le reportage touristique/ le récit de voyage.....	92

#### V- Manuel 3 A.S.

Objet d'étude n°1 : documents et textes d'histoires.....	93
Objet d'étude n°2 : l'appel.....	94
Objet d'étude n°3 : le débat d'idées.....	94
Objet d'étude n°4 : la nouvelle fantastique.....	95

#### VI- les séquences d'apprentissage/ les projets pédagogiques.....

#### VII- la capacité d'apprendre à apprendre.....

#### VIII- le statut de la langue française.....

#### Conclusion.....

#### Références.....